

**EL-DJEÏCH DANS SON DERNIER NUMÉRO**

**« L'ANP ne cherche à menacer ou à agresser quiconque »**

P 16

COOPÉRATION

**Forum  
d'affaires  
algéro-américain  
octobre prochain**

P 4

# Le Courrier

**L'INFORMATION AU QUOTIDIEN** d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 13 juillet 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5888 - 20<sup>e</sup> année

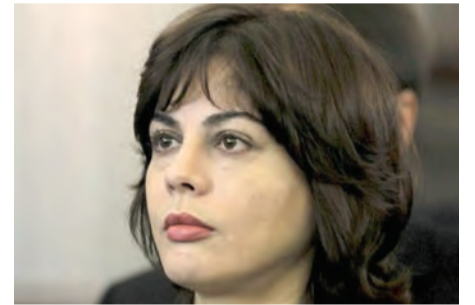
**TIRAGE AU SORT  
AUJOURD'HUI  
DES ÉLIMINATOIRES  
DU MONDIAL-2026**



**Belmadi  
et les Verts  
croisent  
les doigts**

P 7

**AFFAIRE IMANE HOUDA  
FERAOUN**



**La Cour  
suprême rejette  
le pourvoi en  
cassation**

P 5

**SON BRAS DE FER  
AVEC JAOUAD SYOUD LUI  
A CÔTÉ CHER**

**Le président  
de la FAN  
suspendu  
par le ministre  
Hamad**

P 7

**LES COURSES EN DIRECT**

**HIPPODROME ÉMIR  
ABDELKADER - ZEMMOURI  
CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Dolly des  
Bois, difficile  
à battre**

P 14

**PLUSIEURS FEUX DE FORÊT DÉCLARÉS  
CAUSANT D'ÉNORMES DÉGÂTS  
FORESTIERS DANS AU MOINS 5 WILAYAS**

# Les pouvoirs publics sur le qui-vive

Lire en page 5



Ph : DR

**EXPORTATIONS HORS-HYDROCARBURES**

## Créer des emplois et augmenter le PIB

► CRÉATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES EXPORTATEURS VUE  
PAR L'ÉCONOMISTE BOUKRIF MOUSSA :

**« Un message très fort du Président »**

P 3



À QUELQUES JOURS DE L'EXPIRATION DE L'ACCORD DE PÊCHE UE/MAROC

# Des eurodéputés dénoncent le pillage des richesses sahraouies

Issus de différents courants politiques et de plusieurs pays, des députés européens se sont joints à une action initiée par les membres de l'intergroupe européen de soutien au Sahara occidental au siège du Parlement européen, sis à Strasbourg, pour dénoncer le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental et l'inclusion des territoires sahraouis occupés dans la signature d'accords illégaux entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, rapportent des médias.

**S**elon ces sources, les protestataires ont brandi des pancartes sur lesquelles étaient écrits les messages : "Le Sahara occidental n'est pas à vendre" et "Stop the plunder - Stop the looting" (arrêtez le pillage).

Ainsi et à moins d'une semaine-17 juillet- de l'expiration de l'accord de pêche actuel entre les pays de l'UE, et le Maroc, élargi illégalement au Sahara occidental, les protestataires montent au créneau pour réaffirmer leur engagement en faveur de la légalité internationale ainsi que leur soutien aux revendications historiques du peuple sahraoui pour la défense de ses droits politiques, sociaux et économiques. Cette action de solidarité au profit des Sahraouis intervient alors que le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, a déjà gagné sa bataille juridique contre les accords UE/Maroc incluant illégalement le Sahara occidental. La Cour de justice de l'UE (CJUE) est parvenue à une conclusion sans équivoque : ces accords, y compris celui de la pêche, ne peuvent s'appliquer au Sahara occidental. La décision finale sur le docu-



Ph:DR

ment, est prévue pour la fin de cette année.

En mars dernier, la Commission européenne avait écarté, une éventuelle extension de l'accord de pêche entre le Maroc et l'UE, étendu illégalement au Sahara occidental occupé avant une décision de la Cour de justice de l'UE dont le verdict est attendu en fin d'année.

Dans une lettre datée du 28 mars et relayée par l'observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW), le ministre néerlandais de l'Agriculture a indiqué, en se référant à des informations de la Commission européenne, que cette dernière "n'entamerait pas de négociations avec le Maroc pour une prolongation de l'accord de pêche".

"La Commission a indiqué que l'extension du protocole n'est pas une option avant que la CJUE n'ait statué (dans l'affaire en appel), car la Cour a annulé la décision du Conseil européen approuvant le protocole de pêche. Une interruption temporaire des possibilités de pêche au Sahara occidental semble donc inévitable, selon la Commission", avait écrit le ministre néerlandais. Lors de la réunion tenue la semaine dernière à Las Palmas avec le secteur de la pêche canarien, et organisée sous le slogan "Construire des ponts et tisser des réseaux

de dialogue qui unissent les intérêts du secteur canarien de la pêche et du peuple du Sahara occidental", consacrée aux scénarios post-17 juillet, le Front Polisario a proposé l'octroi aux pêcheurs espagnols de licences de pêche directe pour un an. Le représentant du Front en Espagne, Abdallah El-Arabi, a d'ailleurs exprimé "la ferme volonté du Front Polisario de négocier tous les aspects liés à l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental." Pour sa part, l'avocat du Front Polisario devant les juridictions européennes, Gilles Devers, a expliqué que les licences de pêche qui seront fournies par le Front Polisario "maintiennent les quotas et toutes les normes qui ont été appliquées dans le cadre de l'accord avec le Maroc et garantissent la sécurité de ceux qui pêchent dans les eaux de la zone exclusive du Sahara occidental."

## L'« IMPROBABLE » PROLONGEMENT DE L'ACCORD

Le Commissaire européen à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche, Virginijus Sinkevicius, a réitéré lundi qu'il était "difficile" de prolonger l'accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, étendu illégalement au Sahara occidental occupé et devant expirer le 17 juillet.

"Cela est difficile", a résumé Virginijus Sinkevicius à Valladolid (Espagne), dans le cadre du sommet des 27 ministres de l'Environnement de l'UE qui se tient jusqu'à mercredi. Il a rappelé, dans ce contexte, que "la décision du Tribunal européen qui avait annulé les accords de commerce et de pêche de l'UE avec le Maroc en septembre 2021, en raison de leur conclusion sans le consentement du peuple sahraoui, complique la situation générale". En mars dernier, Virginijus Sinkevicius avait déjà invité les pays de l'UE à examiner d'autres possibilités de pêche au sein de l'accord UE/Mauritanie, vu qu'il pourrait être "impossible d'éviter une interruption" des activités de pêche des navires de l'UE dans les eaux du Sahara occidental occupé. Le ministre espagnol par intérim de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, Luis Planas, un promarocain, a fait savoir, lundi, que le gouvernement de son pays était "sur le point de finaliser techniquement un arrêté en vue d'une éventuelle aide aux pêcheurs espagnols qui seront touchés par l'expiration de l'accord de pêche avec le Maroc", précisant que cet arrêté sera consulté et signé avec les communautés autonomes et dans les prochains jours, avant le 17 juillet, "afin qu'il n'y ait pas de période d'interruption par rapport au soutien destiné au secteur de la pêche". En septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne avait statué en faveur du Front Polisario, soutenant que "l'accord de pêche avec le Maroc avait été conclu sans le consentement du peuple du Sahara occidental". Le Conseil de l'UE avait introduit un recours en appel le 16 décembre 2021.

L'accord de pêche Maroc/UE, est entré en vigueur le 18 juillet 2019. Il permet à 128 navires de l'UE de pêcher illégalement dans les eaux du Sahara occidental occupé.

O. B.

## BUREAU ONU SIEN DES DROITS DE L'HOMME L'entité sioniste « doit mettre fin » aux expulsions des Palestiniens

**L**e Bureau des droits de l'Homme des Nations unies dans les territoires palestiniens occupés, a appelé, hier, l'entité sioniste « à mettre fin à toutes les expulsions forcées discriminatoires des Palestiniens à El-Qods-Est occupée », soulignant que « cette pratique est interdite par le droit international ».

Le bureau onusien a rappelé que « le droit international humanitaire interdit à l'occupant sioniste d'imposer ses propres lois dans les territoires palestiniens occupés. De plus, les lois appliquées contre les Palestiniens sont elles-mêmes de nature discriminatoire et constituent une violation flagrante d'Israël, dans le domaine des droits de l'Homme », appelant l'entité sioniste à abroger immédiatement lesdites lois. L'entité sioniste « doit abroger ces lois qui ont facilité et permis aux organisations de colons de cibler des Palestiniens tels que Noura Ghaith et Mustafa Sub Laban, et mettre fin à la pratique des expulsions forcées visant les Palestiniens à El-Qods-Est ». Abordant le cas de la famille Ghaith-Sub Laban expulsée abusivement, mardi, par les forces d'occupation de sa maison à El-Qods-Est, où elle habite depuis 1953, l'institution onusienne a appelé à traiter en urgence sa situation, soulignant que cette décision est « discriminatoire ». « L'expulsion forcée hier d'un couple palestinien âgé de la maison familiale dans laquelle ils vivent depuis 1953, met en évidence les expulsions forcées discriminatoires et la menace de transfert forcé qui pèse sur plus d'un millier de Palestiniens vivant à El-Qods-Est occupée », a fait savoir le bureau, dans un communiqué publié, hier.

M. Seghilani

## SOUTIEN À LA CAUSE SAHRAOUIE Le Parlement basque réitère son soutien

**L**a présidente du Parlement basque, Bakartxo Tejeria, a réaffirmé sa position en faveur de la cause sahraouie, apportant tout son soutien humanitaire et politique pour la juste lutte du peuple sahraoui. Ces propos ont été tenus après avoir reçu, avec des députés, une délégation de femmes sahraouies qui effectuent une visite de travail au Pays basque.

Bakartxo Tejeria a réitéré l'accompagnement par le gouvernement basque du peuple sahraoui dans sa lutte juste et légitime et de son droit à la liberté et à l'indépendance. De son côté, la ministre sahraouie de la Coopération, membre du Secrétariat national du Front Polisario, Fatima Al-Mahdi, a salué l'importance de la coopération entre les deux parties, ainsi que les positions constantes du Parlement, du gouvernement et du peuple basques soutenant le peuple sahraoui. Le Premier ministre du gouvernement basque, Inigo Urkullu, avait réaffirmé mercredi dernier l'engagement de son gouvernement à soutenir le peuple sahraoui à arracher son droit à l'autodétermination, appelant à la nécessité d'appliquer la légalité internationale pour trouver une solution juste et pacifique au conflit au Sahara occidental.

R. I.

CORRUPTION ET ATTEINTES AUX DROITS HUMAINS

## Les appels à la manifestation se multiplient au Maroc

**L**es appels à manifester se multiplient au Maroc, où sont prévues des actions de protestation samedi et dimanche prochains pour dénoncer la corruption endémique et les restrictions des libertés. À cet égard, l'Association marocaine de protection des deniers publics a appelé, mardi, à participer massivement à la manifestation qu'elle a prévue samedi prochain devant le Parlement, à Rabat, pour dénoncer la corruption qui gangrène le Maroc et exiger la fin de l'impunité. L'association précise que cet appel concerne toutes les forces vives du pays : « Ce sera la manifestation de tous les Marocains, sans exception ». Les protecteurs de l'argent public ont

considéré le phénomène de corruption et les pots-de-vin ayant atteint différentes sphères de la société marocaine, comme un vrai danger qui nécessite l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte (contre ces pratiques). L'Association marocaine pour la protection des deniers publics plaide en outre pour des institutions fortes et crédibles, capables de jouer leur rôle constitutionnel et juridique. Elle souligne aussi la nécessité de développer un système juridique complet pour prévenir la corruption, les pots-de-vin, le pillage de l'argent public et l'impunité. De son côté, l'Association marocaine des droits humains (AMDH) s'approprie à commémorer le 44e anniver-

saire de sa création à travers un rassemblement de protestation national devant le Parlement, dimanche, sous le slogan (Neuf ans de harcèlement et de siège : une résilience continue contre les attaques du Makhzen). Dans un appel à participer à ce rassemblement national, l'association dénonce l'interdiction systématique d'organiser ses activités dont elle fait l'objet ainsi que d'autres organisations de défense des droits de l'Homme. Le sit-in de dimanche se veut une occasion pour l'AMDH d'exiger le respect des lois relatives aux droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association et le droit à la liberté d'expression.

Ania Nch

EXPORTATIONS HORS-HYDROCARBURES

# Créer des emplois et augmenter le PIB

L'intérêt porté par le président Abdelmadjid Tebboune à l'accroissement des exportations de produits algériens vers les pays africains a été réaffirmé ce mardi dans son allocution d'ouverture de la première édition de la "Médaille d'honneur de l'exportation", placée sous le thème : "Engagement, réalisations et perspectives".



Ph : DR

En annonçant l'ouverture de nouvelles lignes aériennes desservant les principales capitales africaines, le président Tebboune a insisté sur l'importance de "lier directement l'Algérie et le continent africain" pour que "l'Algérie ne tourne pas son dos à l'Afrique". Le président de la République s'est étonné de "l'absence de lignes directes reliant l'Algérie et les capitales africaines Addis-Abeba, Dakar, ainsi que la Côte d'Ivoire". Il a appelé le ministre du Commerce à accélérer le processus d'ouverture de zones franches au niveau de nombre de wilayas limitrophes de la Mauritanie, du Mali et du Niger. Ces pays "partagent avec l'Algérie, depuis 1962, des traditions dans le libre-échange de produits agricoles", a rappelé le président Tebboune qui a évoqué les mesures prises précédemment pour l'ouverture de lignes maritimes avec la Mauritanie et le Sénégal, afin de soutenir les échanges commerciaux continentaux et les exportations nationales, ainsi

que l'ouverture prévue de banques nationales dans nombre de capitales africaines. Il s'agit d'une démarche globale qui découle de la dynamique engagée pour diversifier l'économie et sortir de la dépendance des recettes extérieures tirées de la vente du pétrole et du gaz. L'élément essentiel de cette démarche, visant à garantir la souveraineté nationale en mettant le pays à l'abri du recours à l'endettement extérieur, est l'accroissement des exportations hors-hydrocarbures. C'est le but de la diversification de l'économie nationale, qui constitue en même temps un facteur favorable à l'adhésion de l'Algérie aux Brics. Dans ce sens, le président de la République a affirmé que l'Algérie "est entrée dans une nouvelle phase marquée par une politique d'innovation, loin de la logique de l'économie rentière qui tue l'esprit d'initiative et repose sur la dépendance au baril de pétrole". Le président de la République a affirmé que l'Algérie avait accompli "d'impor-

tantes réalisations économiques" ces dernières années dans le cadre d'une nouvelle approche qui promeut l'esprit d'initiative et l'exportation.

Les chiffres donnés par le président Tebboune attestent de ce changement : "les exportations de l'Algérie hors hydrocarbures atteignent les 11%, et pourraient aller de 16% à 22% fin 2023, début 2024" alors qu'elles n'ont pas dépassé les 3% du volume total d'exportation en 2018 et 2019. "Nos exportations vont crescendo, à la faveur de la nouvelle politique économique", a poursuivi le président Tebboune, ajoutant que "ce que nous avons réalisé relève du miracle, le volume des exportations ayant quintuplé par rapport à celui enregistré il y a 40 ans". Le président Tebboune a salué "la dynamique positive" que connaît l'activité de l'export dans notre pays, soulignant que cela devrait donner une impulsion à l'investissement et à l'industrialisation, en permettant de "créer de la richesse et des postes d'emploi et d'augmenter le PIB du pays". L'objec-

tif tracé pour cette année, à savoir 13 mds USD d'exportations hors hydrocarbures, est "sur le point d'être atteint", a affirmé le président de la République. Le président Tebboune s'est dit optimiste quant aux potentialités des entreprises algériennes dans le domaine de l'export, mettant en exergue le rôle des start-up en la matière. La création, « dans les plus brefs délais », d'un Conseil supérieur des exportateurs, ordonnée par le président Tebboune, permettra de prendre en charge toutes les préoccupations des exportateurs.

"Ces grandes réalisations en matière d'exportation, d'investissement et d'économie de la connaissance sont basées sur une approche globale intégrée pour le développement de l'économie et l'amélioration du climat des affaires", a-t-il mis en avant. En outre, le président Tebboune a souligné que "l'Algérie n'est pas endettée et, de ce fait, elle est libre dans ces décisions politiques et économiques".

M'hamed Rebah

## COMMERCE DE TROC FRONTALIER Rencontre de sensibilisation à Illizi

Les conditions et les modalités d'exercice du commerce de troc frontalier, conformément à l'arrêté interministériel du 2 juillet 2020, ont été au centre d'une rencontre, à Illizi, de sensibilisation destinée aux opérateurs économiques. Organisée au niveau du siège de la direction locale du Commerce et de la Promotion des exportations, cette rencontre a été l'occasion de mettre en exergue l'ensemble des questions ayant trait aux conditions et modalités d'exercice du commerce de troc frontalier y compris la liste des marchandises faisant l'objet d'échange avec les pays voisins (Mali et Niger), et ce, à la lumière de la réglementation en vigueur. Lors de cette rencontre, les opérateurs économiques concernés ont été informés de la décision relative à la levée de l'interdiction d'importer des cheptels vivants pour des raisons préventives liées à la transmission des zoonoses, sachant qu'ils peuvent aujourd'hui obtenir leurs autorisations pour exercer le commerce de troc frontalier, auprès des services de la direction du secteur. Toutes les facilités sont accordées aux opérateurs économiques locaux afin de leur permettre d'effectuer leurs activités commerciales (le troc frontalier) dans de bonnes conditions, a affirmé le directeur du secteur, Rachid Hamidani. La rencontre s'est déroulée en présence des représentants des directions de wilaya des services agricoles (DSA), les services des Douanes, la Chambre du commerce et de l'industrie (CCI-Tassili) et l'union des commerçants et artisans de la wilaya d'Illizi. La wilaya d'Illizi compte actuellement 11 opérateurs économiques activant dans le troc frontalier, qui leur permet d'exporter 14 produits nationaux, à l'instar de dattes, sel de table, couvertures et produits de l'artisanat traditionnel. En revanche, la liste des marchandises autorisées à l'importation dans le cadre du commerce de troc frontalier, comprend 36 produits, entre autres, le henné, le thé vert, les épices, le miel, les aliments pour bétail et les tissus. Le troc frontalier avec le Mali et le Niger, est pratiqué actuellement à partir des wilayas d'Adrar, Illizi, Tamanrasset et Tindouf, selon l'arrêté interministériel entre les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations et des Finances, signalé-

M. S.

CRÉATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES EXPORTATEURS VUE PAR L'ÉCONOMISTE BOUKRIF MOUSSA :

## « Un message très fort du Président »

Dans le cadre des dernières décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à accompagner les opérateurs économiques et les exportations hors hydrocarbures, par la création d'un Conseil supérieur des exportations, Le Courrier d'Algérie a sollicité l'avis d'un expert en la matière. Une initiative saluée à l'unanimité, à laquelle le chef de l'État a consacré un intérêt particulier, lui qui considère ces exportateurs comme étant des « ambassadeurs de l'économie nationale ». Pour Boukrif Moussa, expert en marketing et Professeur des universités de Béjaïa, à première vue, « L'installation de cette instance en elle-même, c'est un message très fort du président de la République, qui est derrière cette opération, pour atteindre notamment l'objectif

qui a été énoncé déjà pour l'année 2023, qui est de 13 milliards, après avoir atteint quand-même les 7 milliards, un chiffre record depuis l'Indépendance, dans les exportations hors hydrocarbures ». Au titre des mesures déjà prises dans ce sillage, notre interlocuteur a indiqué qu'« on a déjà autorisé les banques à s'installer au Sénégal, en Mauritanie et bientôt en France. Il y a aussi les directives pour que les chambres de commerce et les agences comme l'ALGEX s'impliquent et fassent des études de marché, présentent donc les données nécessaires pour mieux connaître les marchés extérieurs et surtout donner la confiance aux opérateurs ». Pour le spécialiste en marketing, c'est avant tout « un soutien moral, mais aussi la volonté politique de soutenir les opérateurs

et les pousser vers l'international, où il y a des risques, l'opérateur a besoin d'être accompagné, car pour beaucoup d'entre eux, « c'est une nouvelle aventure, ils doivent s'adapter, essayer de se mettre notamment au niveau, répondre aux exigences des marchés internationaux, en matière de normes et de bonnes pratiques et de gouvernance ».

### « UN INTERMÉDIAIRE ENTRE L'ÉTAT ET SES OPÉRATEURS »

Sollicité pour nous faire part de son avis sur les perspectives de « ce Conseil installé par le président de la République, je pense qu'il va servir d'intermédiaire entre l'État et ses opérateurs économiques, pour exprimer leurs attentes et transmettre au Gouvernement leurs doléances, ce qui va donc permettre un travail

de facilitation. Une approche un peu globale, qui d'après l'intervenant, toutes ces nouvelles structures sont là « d'un côté pour accompagner, telles que les banques, les chambres de commerce, voir même plus tard les assurances, pourquoi pas, et d'un autre côté, pour justement répondre rapidement, car l'opérateur économique a besoin d'une réaction rapide, on connaît la lourdeur de l'administration. Pour casser cette bureaucratie de l'administration ».

### ÉCHOS FAVORABLES DU PATRONAT ALGÉRIEN

Amplement favorables à la mise en place de ce Conseil, les présidents d'organisations patronales ont abondé dans le même sens que nos interlocuteurs précédents. Ces derniers ont à l'unanimité, loué les décisions du Pré-

sident. Notamment pour qu'il « placera l'exportation en bonne position », et sera d'un « grand apport à l'économie algérienne et aux exportations ». Pour sa part, la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Neghza, cette décision est « une excellente initiative pour encourager les exportateurs et motiver les producteurs à s'orienter vers l'exportation, un appui moral de plus aux opérateurs économiques ». Même approche pour ce qui est du président de l'Association nationale des exportateurs algériens, Tarek Boulmerka, qui a affirmé, de son côté, que c'est « un excellent indicateur pour les exportateurs » et devra inciter les opérateurs à s'orienter vers l'exportation.

Hamid Si Ahmed

COOPÉRATION

# Forum d'affaires algéro-américain en octobre prochain

La tenue du Forum d'affaires algéro-américain sur l'investissement, prévu à Washington du 10 au 12 octobre 2023, a été évoquée par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smail Chikhoun, qu'il a reçu, mardi à Alger, a fait savoir un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines.



Ph: DR

La même source indique qu'une importante délégation, composée de hauts cadres du secteur de l'Énergie et des Mines, y participera pour discuter avec la partie américaine des sujets d'intérêts communs. "Les entretiens ont porté sur l'état des relations de coopération entre les entreprises du secteur et les entreprises américaines dans le domaine de l'énergie et des mines, ainsi que les perspectives de renforcement et de développement des relations d'affaires et d'investissement notamment dans les domaines des hydrocarbures, la pétrochimie, les énergies nouvelles et renouvelables et les mines", a précisé le communiqué. En mars dernier, Mohamed Arkab avait rencon-

tré à Houston (États-Unis), en marge de sa participation aux travaux de la 41e édition de la Conférence sur l'énergie "CERAWEEK 2023", des responsables de grandes compagnies énergétiques américaines : le président de la compagnie américaine "Chevron" pour l'exploration et la production, Clay Neff ; la P-DG de la compagnie "Occidental Petroleum Corporation", Vicki Hollub ; le P-DG de PPG Energy ; le vice-président de la société d'ingénierie géophysique TGS Nopec ; Steve Hummel et Joe Belling, responsables de la Compagnie américaine "Chart Energy", ainsi que Craig Damon, directeur exécutif de "Turbomachinery Laboratory". Les entretiens ont porté, essentielle-

ment, sur les perspectives de partenariat et de coopération avec les Groupes Sonatrach et Sonelgaz. Avec le président de la compagnie américaine "Chevron" pour l'exploration et la production, Clay Neff, le ministre de l'Énergie et des Mines avait passé en revue les perspectives d'investissement et de partenariat entre Sonatrach et Chevron en matière de prospection, d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures, pour élargir les réserves du pays en hydrocarbures et répondre aux besoins nationaux à long terme, tout en sécurisant les approvisionnements énergétiques mondiaux, notamment vers l'Europe. Les deux parties avaient également examiné les voies

et moyens de renforcer la coopération en matière d'accompagnement technique et technologique en amont pétrolier et gazier et des services, et de réduction des émissions de carbone tout au long de la chaîne de valeur des hydrocarbures. À cette occasion, le ministre de l'Énergie et des Mines avait effectué, avec la délégation qui l'accompagnait, une visite au Centre de contrôle à distance des puits relevant de la compagnie "Chevron", où il avait suivi un exposé détaillé sur les données avancées de forage et les méthodes de travail et de contact direct avec les gisements, les puits et les zones d'opérations.

M. R.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET HYDRAULIQUE

## Place à la mise en œuvre de la coopération

Le suivi de la mise en œuvre de la convention-cadre, signée entre le secteur de l'Hydraulique et celui de l'Enseignement supérieur de la Recherche scientifique fin 2021, a fait l'objet de discussion, lors d'une réunion de coordination coprésidée, par les ministres de ces secteurs, respectivement Taha Derbal et Kamel Baddari.

Les deux ministères ont indiqué que l'action commune est imposée par « la nouvelle donne imposée par le changement climatique » impactant fortement de nombreux secteurs, dont, le secteur de l'hydraulique. Les responsables de ce secteur stratégique ne cessant de se pencher à la recherche « des solutions alternatives plus durables », pour faire face aux retombées des bouleversements climatiques, le secteur est appelé à profiter des potentialités du secteur de l'enseignement supérieur, notamment, dans son volet recherche, en vue « d'assurer des ressources en eau résilientes à ce changement climatique et à même de réaliser la sécurité hydrique » précise le communiqué du ministère de Taha Debal. La convention-cadre signée en 2021, poursuit la même source « est qualifiée, en tant que référence régissant l'action commune en matière de formation et la coopération dans le domaine de la Recherche scientifique et technologique, relative au service public de l'eau », en vue « d'une meilleure maîtrise des techniques modernes utilisées dans le domaine de l'hydraulique », ajoute la même source. En marge de cette discussion les deux ministres ont salué, le projet scientifique relatif « au développement d'un algorithme permettant de collecter des données actualisées sur l'eau dans les régions du sud

du pays », grâce à une collaboration entre des universités, l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) et l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), souligne le ministre de l'Hydraulique. Dans ce même contexte, le document a ajouté que, les deux ministères ont convenu « de lancer un projet pour l'application de cet algorithme à la nappe phréatique dans le cadre du programme national de recherche ». Par ailleurs, il est aussi question, dans le cadre de cette coopération entre les deux ministères d'un autre projet scientifique, lancé entre l'université de Sidi Bel-Abbès et l'Office national de l'assainissement (ONA), portant sur « l'épuration des eaux usées par ozonation », selon la même source. Une technique, selon la même source « très répandue dans les pays développés »,

laquelle permet d'obtenir « une eau filtrée et traitée pouvant être utilisée dans d'autres domaines », note le communiqué précité. Ce projet scientifique et d'autres vont de pair avec la stratégie ambitieuse du secteur de l'hydraulique ayant trait à « l'utilisation des eaux épurées dans les domaines agricole et industriel », une démarche qui s'impose pour l'exploitation d'autres ressources, dont les eaux usées, dans le secteur économique, selon les modalités et les lois en vigueur, notamment en matière de protection de l'environnement. Ce recours aux eaux usées, s'inscrit selon la même source « à la démarche du secteur pour le développement et la modernisation du service public d'assainissement, en vue de préserver la santé publique et l'environnement ».

Hadjer Bouazizi

MARCHÉ PÉTROLIER

## Le Brent autour des 80 dollars le baril

Les prix du pétrole se stabilisaient sans passer le seuil symbolique de 80 dollars le baril pour le Brent, le marché se focalisant sur l'offre réduite avant un indicateur macroéconomique: l'inflation aux États-Unis. Hier matin, le baril de Brent de mer du nord, pour livraison en septembre cédait 0,06% à 79,37 dollars après être monté à 79,75 dollars, un plus haut depuis plus de deux mois. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en août, reculait de quelque 0,03% à 74,81 dollars après avoir touché 75,14 dollars, également son prix le plus élevé depuis début mai. « Le marché semble enfin intégrer les fondamentaux qui se profilent pour la deuxième moitié de 2023 », remarque Warren Petterson, analyste chez ING. Si les prix du pétrole ont été plombés ces derniers mois par des considérations macroéconomiques, le risque de récession à travers le monde pesant sur les perspectives de la

demande, de nombreux analystes s'inquiètent de voir l'offre diminuer encore plus. « Évidemment, les annonces de l'Arabie saoudite la semaine dernière aident », rappelle M. Petterson. Le premier exportateur mondial a accru ses efforts de limitation volontaire de sa production, annonçant la prolongation de ses coupes jusqu'à fin août en même temps que Moscou, autre poids lourd du marché, augmentait les siennes. « Dans l'état actuel des choses, le marché anticipe une hausse en juillet, mais seulement une chance sur trois de hausse plus tard dans l'année », détaille Han Tan, analyste chez Exinity. Si l'inflation persistante pousse la Fed à monter ses taux plus haut, cela pourrait entraîner un ralentissement de l'économie américaine, première consommatrice de pétrole au monde, et donc peser sur la demande.

S.O.

FONCIER ÉCONOMIQUE

## Le projet de loi adopté à l'APN

Les membres de l'Assemblée populaire nationale ont adopté, hier à l'unanimité, le projet de loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant des domaines de l'État et destiné à la réalisation de projets d'investissement. Lors de la séance plénière tenue la semaine passée et consacrée au débat sur ce texte de loi, le ministre des Finances, Laâziz Faïd a qualifié le projet de "jalonnement supplémentaire qui vient s'ajouter à la nouvelle approche de dimension économique et de développement initiée par l'État pour améliorer le climat d'investissement et le rendre plus attractif et efficace", assurant que le texte en question permettra aux investisseurs de bénéficier d'un environnement basé sur les principes de transparence et d'égalité et de surmonter les difficultés potentielles lors de la réalisation de leurs projets d'investissement".

Ce projet accorde « une importance à la facilitation de la concrétisation des projets d'investissement accordés dans le cadre des législations antérieures, en chargeant les walis d'en superviser l'assainissement par la création de commissions compétentes de wilaya, tout en permettant à ces projets de bénéficier pleinement, après leur réalisation et leur entrée en exploitation, de la conversion de concession en cession », a déclaré le premier argentier du pays. La procédure d'octroi du foncier économique consiste, selon le ministre, à "soumettre une demande sur la plateforme numérique de l'investisseur, gérée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), laquelle sera traitée par le Guichet unique qui regroupe différents secteurs concernés par l'investissement, y compris les trois agences en charge de l'aménagement. L'évaluation des projets repose, selon le ministre, sur une grille d'évaluation comprenant les indicateurs d'efficacité de l'investisseur en termes de disponibilité de la liquidité suffisante pour le lancement du projet, en prenant en ligne de compte l'avancement de son projet, et s'il n'a pas manqué à ses obligations dans d'autres projets".

La décision autorisant l'attribution de la concession à l'investisseur deviendra définitive après épuisement des délais de recours. Sur la base de cette décision, les services compétents du Domaine de l'État établissent l'acte de concession au profit de l'investisseur", explique encore le ministre.

Le ministre a, en outre, souligné que "l'acte de concession est résilié en cas de non-respect par les investisseurs des clauses du cahier des charges devant les tribunaux, et ce, conformément au principe juridique selon lequel 'les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits (Pacta sunt servanda)".

Brahim O.

PLUSIEURS FEUX DE FORÊT DÉCLARÉS CAUSANT D'ÉNORMES DÉGÂTS FORESTIERS DANS AU MOINS 5 WILAYAS

## Les pouvoirs publics sur le qui-vive

Quelques jours après la mise en garde des autorités sur les risques d'incendies, en raison des fortes chaleurs que connaît ces jours-ci le pays, plusieurs incendies se sont déclarés dans au moins 5 wilayas du pays. Des feux de forêt ayant déjà ravagé plusieurs hectares d'espaces forestiers, durant les journées de lundi et mardi.



C'est le cas dans l'Ouest du pays, dans la wilaya de Relizane, où les flammes ont déjà embrasé pas moins de 1,5 hectare. Fort heureusement, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour éteindre le feu et empêcher son extension à d'autres zones. À peine 100 kilomètres plus loin, du côté de Chlef, plus précisément au niveau de la commune de Sidi Akkacha, la Protection civile est également intervenue en vue de maîtriser les flammes dévastatrices. Également dans la forêt d'Aïn El Berd, à Sidi Bel-Abbès, où les flammes ont été maîtrisées et entièrement éteintes, grâce à l'intervention rapide des unités de la Protection civile en

collaboration avec des éléments de l'Armée nationale populaire. À souligner aussi que les unités anti-feux ont fait recours au moyen aérien, notamment les avions bombardiers d'eau affrétés du Chili, pour venir à bout des flammes. À l'Est, c'est la commune de Djaafra à Bordj Bou Arréridj, que l'incendie a été déclaré, au moment où au centre, dans la wilaya de Tipaza, la localité de Hadjra Nass a connu plusieurs heures sous les flammes, avant que les secours des pompiers arrivent. À noter que les causes de ces feux de forêt ne sont pas encore connues. L'Algérie, qui a été durement touchée par les feux de forêt durant ces trois dernières années, n'est pas en reste, les stratégies de prévention mais aussi

de lutte ont été mises en place par le Gouvernement. Ainsi, tous les services, notamment les services forestiers, sont mobilisés dans le cadre de l'activation permanente du plan national de prévention et de maîtrise des incendies de forêts, et au strict respect des mesures préventives. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a rappelé, hier, l'importance de la protection du patrimoine forestier et des récoltes contre les feux par la prévention, appelant à la vigilance et à la conjugaison des efforts.

À ce titre, le ministère a recommandé, dans une circulaire publiée dans le cadre de la sensibilisation aux risques liés à la saison estivale de s'abstenir d'allumer des bar-

becues à proximité des espaces forestiers et agricoles, de ne pas jeter de mégots de cigarettes et de déchets en verre n'importe où, de ne pas brûler les mauvaises herbes en tas, de ne pas allumer de feux d'artifices et d'éviter les travaux en extérieur susceptibles de provoquer des étincelles. Par ailleurs, le ministère a indiqué le numéro vert de la Protection civile, à savoir le (1021). De son côté, la Direction générale des forêts a invité à la prudence et à la vigilance, et ce, en évitant tout comportement pouvant entraîner un départ de feu qui menacerait la sécurité et l'intégrité des citoyens et le patrimoine forestier, soulignant que la protection de la forêt est l'affaire de tous.

H. S. A.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

## 56 narcotrafiquants arrêtés et plus de 8 quintaux de kif saisis

Le ministère de la Défense nationale a fait part, dans un communiqué rendu public hier, du bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire durant la période allant du 05 au 11 juillet en cours. Ainsi, des unités et des détachements de l'ANP ont capturé le terroriste dénommé « Lansari Souleymane », et ils ont arrêté 56 narcotrafiquants. En effet, « dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, les services de sécurité du ministère de la Défense nationale à Tamanrasset en 6e Région militaire, ont capturé le terroriste dénommé "Lansari Souleymane", qui avait rallié, en 2014, les groupes terroristes activant dans la région du Sahel », a indiqué le MDN dans un communiqué. Ajoutant dans le même contexte qu'« un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi un fusil mitrailleur FMPK, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions lors d'une patrouille de reconnaissance à Adrar, tandis que deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés dans deux opérations distinctes ». En outre, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont

intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les régions militaires, « 56 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 49 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 159 935 comprimés psychotropes. » « À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Aménas, des détachements de l'ANP ont arrêté 142 individus et saisi 17 véhicules, 138 groupes électrogènes, 67 marteaux piqueurs, 02 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 34 autres individus ont été interceptés, et 05 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 68 tonnes, en sus de 38 597 unités de diverses boissons et 85 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national », ajoute la même source. De même, « les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 16 258 litres à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf. »

Par ailleurs, « les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 221 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 376 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le communiqué.

Sarah O.

SANTÉ PUBLIQUE ET VÉTÉRINAIRE

## La DGSN recrute sur concours

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) annonce l'ouverture d'un concours sur titre pour le recrutement du personnel assimilé dans les spécialités de santé publique et de vétérinaire. Le concours, lancé au titre de l'exercice 2023, concerne la spécialité santé publique: médecin généraliste et psychologue clinicien, ainsi que la spécialité médecin vétérinaire. Le concours est destiné aux sûretés des wilayas du Sud à Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbès, In Salah, In Guezzam, Djannet, El-Meghaier, et El-Menia. Il concerne aussi les Unités républicaines de sécurité (URS) des wilayas de Béjaïa, Tizi-Ouzou, et Boumerdès, outre le Centre cynotechnique de la Sécurité nationale à Aïn Témouchent en fonction des besoins de chaque service. Le dossier de candidature doit être déposé au niveau des services locaux de police (services de wilaya des ressources humaines), relevant que les personnes concernées peuvent télécharger le formulaire de participation au concours et prendre connaissance des conditions de recrutement et du dossier à fournir, sur son site électronique et ses pages sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et Twitter.

Ania Nch

CE RÉSEAU CRIMINEL ÉTAIT IMPLIQUÉ DANS DES ACTIVITÉS D'IMPORTATION ILLÉGALE VERS L'ALGÉRIE

## Le « faux CRA » démantelé à Alger

Le service central de police judiciaire de la Gendarmerie nationale à Cheraga a réussi à démanteler un réseau criminel qui se faisait passer pour le Croissant-Rouge algérien (CRA). Ce réseau était impliqué dans des activités d'importation illégale et d'introduction de marchandises étrangères en Algérie. Il tirait profit des avantages douaniers accordés au CRA en raison de ses activités humanitaires. L'opération s'est soldée par l'arrestation de 8 individus, dont une femme, et la saisie de 4 conteneurs au port d'Alger en provenance de pays étrangers. En outre, 510 colis contenant des vêtements et des chaussures usagés ainsi que 4 130 colis contenant de l'huile moteur ont été saisis. La valeur financière des marchandises saisies a été estimée à plus de 24 milliards de centimes.

A. N.Ch.

AFFAIRE IMANE HOUDA FERAOUN

## La Cour suprême rejette le pourvoi en cassation

La Cour suprême a rejeté le pourvoi en cassation interjeté par le collectif de défense de l'ancienne ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Imane Houda Feraoun. Le dossier a trait aux accords illégaux conclus pour le projet d'un million de lignes FTTH. Sont également poursuivis, dans cette affaire, des cadres, l'ancien secrétaire général du ministère et l'ancien directeur général d'Algérie Télécom. L'ancienne ministre a également été inculpée pour octroi de concessions illégales à la société « Mobilink » détenue par les frères Kouninef. Cela a coûté au Trésor public un énorme préjudice financier. Pour rappel, Houda Imane Feraoun, a été précédemment condamnée à des peines de 3 ans de prison ferme. De lourdes accusations ont été portées contre elle qui sont liées à la violation des dispositions législatives et réglementaires en accordant des privilèges injustifiés à autrui lors de la conclusion de transactions, dilapidation des fonds publics et abus de pouvoir.

S. O.

TIRAGE AU SORT AUJOURD'HUI DES ÉLIMINATOIRES DU MONDIAL-2026

# Belmadi et Les Verts croisent Les doigts

*Les regards seront braqués aujourd'hui vers la capitale ivoirienne Abidjan qui abrite le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 (Zone Afrique).*

**L**a sélection algérienne, amèrement éliminée du précédent Mondial, espère cette fois-ci rectifier le tir, d'autant plus que le continent sera représenté cette fois-ci par neuf sélections au lieu de cinq.

Néanmoins, du tirage au sort d'aujourd'hui, peut naître un groupe qui sera constitué des sélections coriaces. Ce dernier sera qualifié de groupe de la mort de ses matchs qui seront très disputés. Evidemment, les Verts, placés dans le chapeau 1 vu qu'ils sont logés parmi les 9 meilleures équipes africaines en se référant au dernier classement Fifa, ne souhaitent pas y faire partie.

En effet, selon le classement Fifa actualisé dernièrement, les différents chapeaux renseignent sur cet état de choses. C'est-à-dire, qu'il y a des équipes très en forme qui ont hérité du chapeau numéro 2 ou 3 et une combinaison de celle-ci avec une tête de série formerait un groupe très élevé révéler.

Par exemple, le Ghana, qui a participé au précédent Mondial, est une sélection qui



Phs : DR

regorge de nombreux talents et de jeunes joueurs nettement expérimentés. Il y a Mohammed Kudus, Osman Bukari, Antoine Semenyo qui feront de l'équipe du Ghana un adversaire de taille considérable. Logés dans le chapeau 2, les Blacks Star peuvent se retrouver dans le même groupe que l'Algérie ou le Maroc (tête de série), 4e lors du dernier Mondial et première nation africaine au classement Fifa.

Dans ce groupe on pourrait retrouver également, l'Angola, l'Afrique du Sud, le Niger et la Gambie. Pour l'Afrique du Sud, les Bafana Bafana ont déjà goûté 3 fois à la Coupe du monde (1998, 2002, 2010). Le Ghana quant à lui a atteint

les quarts de finale de la Coupe du monde 2010. Visiblement, ce serait un groupe dans lequel les matchs seraient très disputés.

Par ailleurs, outre cette opération du tirage au sort, le rendez-vous d'Abidjan sera également mis à profit pour effectuer les élections du renouvellement du bureau exécutif de la CAF. Un vote qui intéresse au plus haut point aussi les Algériens, vu que le patron de la FAF, Djahid Zefizef, y est engagé. Certaines sources affirmaient, il y a quelques temps, que le président de la FAF s'est lancé dans une bataille perdue d'avance car le président de la Fédération de Libye, Abdulhakim Al Shalmani, était nettement

plus vu pour renouveler son mandat.

Cependant, à l'arrivée de Zefizef en Côte d'Ivoire lundi passé, il aurait eu une excellente nouvelle. En effet, des membres de la CAF auraient garanti à l'Algérien que son profil est plus susceptible de gagner à l'élection que son homologue Libyen. C'est du moins ce qu'affirment des sources très proches du dossier.

Il est à noter que lors de l'Assemblée générale de la CAF, beaucoup de points sur le football africain seront abordés, notamment de nouvelles lois concernant la Coupe de la Ligue des Champions de la CAF.

Hakim S.

SON BRAS DE FER AVEC JAOUAD SYOUD LUI A COÛTÉ CHER

## Le président de la FAN suspendu par le ministre Hamad

**C**oup de théâtre. Au lendemain de la clôture des épreuves de natation comptant pour les 15es jeux Sportifs arabes qui se déroulent en Algérie, le ministre de la Jeunesse et des sports, Abderrahmane Hamad, a pris la décision de suspendre "provisoirement" le président de la Fédération algérienne de natation, Hakim Boughadou.

Dans un communiqué diffusé, dans la soirée de mardi, le ministère de la Jeunesse et des Sports a fait cette annonce, précisant que Boughadou va comparaître aussi devant la commission d'éthique que la tutelle a déjà saisie.

Certes, dans ledit communiqué aucune explication n'a été donnée à cette démarche engagée par la tutelle, mais il est clair qu'elle fait suite au récent bras de fer qui a marqué le déroulement des épreuves de la natation à Oran entre le patron de la FAN et le nageur international, Jaouad Syoud.

En effet, tout au long des épreuves de natation, on a assisté à une guerre de conférences de presse interposées. C'est Syoud et son père qui ont ouvert le bal, en critiquant acerbement Boughadou.

Le nageur de 23 ans a poussé un énorme coup de gueule à l'encontre de la Fédération algérienne de natation. Syoud, qui a raflé pas moins de 9 médailles d'or, a fait des révélations



embarrassant la FAN. « Je suis venu pour représenter mon pays et faire plaisir au public algérien, je ne veux pas être associé à cette fédération jonchée d'incompétents, des personnes de la fédération sont venues m'agresser ce matin avant le début de la compétition. Le président de la République attend de nous des résultats à la hauteur aux prochains JO, mais avec la gestion cataclysmique de cette fédération, ce sera très difficile de faire des résultats, j'ai beaucoup écrit à la

tutelle mais rien n'a changé. C'est terrible ce qui se passe pour la natation algérienne, j'ai peur pour les nouvelles générations qui arrivent. Je pense aux jeunes en Algérie qui n'ont malheureusement pas eu de chance car à la fédération ils ne pensent qu'à voyager et à manger », a-t-il déclaré aux médias algériens.

Il a, en outre, laissé entendre que sa participation au championnat du monde, qui débute demain vendredi au Japon, est remise en cause, du fait que la Fédération n'a pas engagé les démarches administratives d'usage pour obtenir son visa.

À ces propos, le patron de la FAN a réagi, en tirant de son côté, à boulets rouges sur Syoud et son père, indiquant que le nageur aurait plutôt fait mieux de faire l'impasse sur les jeux sportifs arabes, dont le niveau n'est pas du tout fameux, selon lui, pour se consacrer à la préparation du championnat du monde.

Ce n'est pas tout, Boughadou s'est dit, pas du tout inquiet du retard au sujet de l'indisponibilité du visa de son nageur, informant que ce dernier dispose d'un passeport français avec lequel il peut pénétrer sur le sol japonais. Une déclaration lourde de conséquences, puisque ce sont là, les propos qui ont fait déborder le vase et provoquer sa suspension.

H. S.

LES  
VERTS  
BOUS  
AD  
S

## JEUX SPORTIFS ARABES-2023 (8E JOURNÉE)

JEUX SPORTIFS ARABES-2023 (8E JOURNÉE)

## La boxe féminine fait une razzia

La 8e journée des Jeux sportifs arabes Algérie-2023 (5-15 juillet), disputée mardi, a été marquée par la performance de la boxe féminine, auteur de 5 médailles sur 7 possibles, contribuant largement à la nouvelle moisson quotidienne algérienne de 20 médailles (10 or, 5 argent, 5 bronze), alors que l'équipe nationale de football des moins 23 ans (U23) a été éliminée en demi-finales par l'Arabie saoudite (1-2).

Après huit journées de compétition, l'Algérie conforte sa suprématie au tableau général des médailles avec un total de 188 breloques (82 or, 56 argent, 50 bronze), devant le Bahreïn (16 or, 9 argent, 9 bronze), et le Maroc (14 or, 30 argent, 17 bronze). Comme il fallait s'y attendre, les pugilistes algériennes ont survolé les finales disputées au Centre de préparation et de regroupement des équipes militaires à Ben Aknoun (Alger). Fatiha Mansouri (-48 kg), Boualem Roumaïssa (-50 kg), Khelif Hadjila (-60 kg), Zobeida Hayam Fatma-Zohra (-63 kg), et l'incontournable Khelif Imane (-66 kg) ont été sacrées championnes arabes dans leurs catégories respectives. "Cette médaille d'or marque mon retour sur la scène sportive. Cette participation au tournoi arabe constitue une étape de préparation aux championnats d'Afrique à Yaoundé ainsi qu'au tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Paris. Je remercie

### FOOTBALL

## La sélection syrienne bat le Soudan et passe en finale

La sélection olympique syrienne de football a battu son homologue soudanais 2-0 (0-0 à la mi-temps) dans le match qui les a opposés mardi-soir au stade 19 mai 1956 d'Annaba pour le compte de la deuxième demi-finale des jeux sportifs arabes 2023 tenues en Algérie se qualifiant pour la rencontre finale face à l'Arabie Saoudite. Les buts syriens ont été signés par Mohamed Assaad à la 58' et Mardik Mardikian à la 74'. Dès le coup de sifflet, les deux équipes ont tenté de conquérir le milieu de terrain par des passes courtes pour posséder la balle le plus longtemps possible. La suprématie syrienne s'est progressivement affirmée avec le repli de la majorité des joueurs soudanais pour renforcer leurs lignes défensives. L'équipe syrienne maintient sa pression imposant son rythme mais ne parvient pas à ouvrir la marque en dépit de certaines occasions nettes terminant la première mi-temps sur un score nul. Dans la seconde manche, une passe en profondeur du syrien Mouayed Al Adjane est reprise par Mohamed Assaad qui parvient à loger le ballon dans les filets du gardien soudanais Ahmed Fatah à la 58'. La pression syrienne porte de nouveau ses fruits à la 74' à la suite d'une passe de Hassan Dahane vers le capitaine Mardik Mardikian qui marque et offre à sa équipe deux longueurs d'avance sur son adversaire soudanais. Avec cette victoire, la sélection syrienne assure son billet pour la finale qui l'opposera vendredi prochain (14 juillet) au stade 19 mai 1959 à son homologue saoudien qui a vaincu l'Algérie en match de demi-finale. La sélection algérienne jouera le même jour le match de classement contre la sélection soudanaise.



le peuple algérien qui ne cesse de me soutenir. Je tiens également à remercier le ministre de la Jeunesse et des Sports pour son soutien permanent après tout ce que j'ai vécu suite à ma suspension par l'association internationale de boxe.", a réagi Khelif, la vice championne du monde 2022, à l'issue de sa consécration. Pour l'entraîneur national de la sélection féminine, Abdelhani Kenzi, le bilan de la participation algérienne est "plus que positif". "Je remercie mes boxeuses qui ont répondu présent en allant chercher huit médailles dans des conditions très difficiles. Nous avons réalisé un bilan plus que positif avec huit médailles sur autant de boxeuses engagées.", a déclaré à l'APS Kenzi Abdelhani. En revanche, Abdelkader Hadjala Fatma-Zohra (-54 kg) et Benane Djohar (-75 kg) se sont contentées de l'argent, alors que Miloudi Souha (-52 kg) a pris le bronze.

**LES LUTTEURS CONFIRMENT, LES HALTÉROPHILES DÉÇOIVENT**  
La deuxième plus grosse récolte de la journée a été réalisée par la lutte algérienne, au terme des finales (lutte libre) disputées à la Coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf avec un total de six breloques (3 or, 3 argent). Abdelhak Kherbache (-61 kg), Chemseddine Fetairia (-79 kg), et Waïledine Kebir (-92 kg) sont montés sur la plus haute marche du podium, tandis que Abderrahmane Benaïssa (-70 kg), Fatah Benferdjallah (-86 kg), et Rouibah Fadi (-97 kg) se sont contentés de l'argent. Dans l'épreuve par équipes d'escrime, l'Algérie a été sacrée en sabre féminin, après sa victoire en finale face à la Tunisie. La médaille de bronze est revenue à la Jordanie et à l'Arabie saoudite. Les escrimeurs algériens ont également remporté deux médailles de bronze en fleuret

masculin et épée féminine. La dixième breloque en vermeil de la journée de mardi a été remportée par la cycliste Nesrine Houili en contre-la-montre individuel (dames), disputée à Tipasa. Houili a couru les 15,5 km en 21 minutes 53 secondes et 26 centième, devant respectivement la Syrienne Miran Al Fares (23:06:29) et la Saoudienne Adnane Sambaouh (23:14:71). Il s'agit de la deuxième médaille d'or personnelle pour Houili, après celle au contre-la-montre dames par équipes dimanche. Au centre la montre individuel messieurs, l'Algérien Hamza Amari a terminé au pied du podium tandis que son coéquipier Youcef Reguigui s'est contenté de la 8e place. Côté déceptions, l'Haltérophilie algérienne s'est contentée d'une seule médaille de bronze, décrochée par Nadia Katbi (57 kg) à l'arraché. En sports collectifs, l'équipe nationale de football des U23 a été éliminée en demi-finale par l'Arabie saoudite (1-2), en match disputé au stade du 19 mai 1956 d'Annaba. Les coéquipiers de Mohamed Ait El-Hadj affronteront vendredi le Soudan pour la médaille de bronze (17h30). La finale opposera la Syrie à l'Arabie saoudite. "Nous espérons tellement aller en finale les jeunes sont déçus car ils ont tout donné, malheureusement, il nous a manqué la lucidité et la dernière passe. Il ne faut pas oublier que nous sommes arrivés à ce tournoi sans y être suffisamment préparés", a déclaré le coach des U23 Rachid Ait Mohamed à l'issue de l'élimination.

De son côté, la sélection algérienne de handball est passée à côté en s'inclinant face à son homologue saoudien (15-22), terminant le premier tour à la 3e place et donne de nouveau rendez-vous aux Saoudiens mercredi en demi-finale (19h00), à la salle Hamou Boutlélis d'Oran.

HAKIM BOUGHADOU, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE NATATION :

## "On postule à l'organisation à Oran d'un championnat d'Afrique"

La Fédération algérienne de natation (FAN) ambitionne d'organiser à Oran de grandes compétitions internationales, telles que le championnat d'Afrique, après le succès qu'ont connu les épreuves de la discipline comptant pour les 15es jeux sportifs arabes (Algérie-2023), a indiqué le président de cette instance, Hakim Boughadou. "Nous sommes très satisfaits du déroulement des épreuves de natation dans ces JSA-2023. Tous nos hôtes sont unanimes à mettre en relief le Centre nautique d'Oran, cet acquis de valeur pour la natation algérienne qui nous encourage à postuler, prochainement, pour l'organisation d'un championnat d'Afrique et pourquoi pas une coupe du monde", a déclaré le patron de la FAN dans un point de presse en clôture des épreuves de natation, lundi soir. Il s'agit de la troisième épreuve internationale que le centre nautique du complexe olympique accueille depuis son ouverture en juin 2022, à savoir les Jeux méditerranéens et le Championnat arabe, sachant qu'il comporte trois

piscines, dont deux olympiques. Appelé à évaluer le niveau des compétitions de natation, M. Boughadou a salué, notamment, la réalisation de quatre "minimas" qualificatifs au championnat du monde de l'édition 2024, dont quatre l'œuvre de quatre nageurs algériens. Outre ces performances, plusieurs records des JSA ont été battus par l'élite nationale, en plus de deux records d'Algérie, "ce qui met la FAN en position de force pour solliciter plus de moyens pour aider nos nageurs à relever davantage leur niveau", a-t-il expliqué. "Nos nageurs ont certes réalisé des chronos intéressants au cours de cette compétition, mais ils savent en revanche qu'ils sont encore loin du haut niveau. On a besoin de moyens plus importants pour les aider justement à préparer davantage d'échelons à l'avenir", a poursuivi le premier responsable de la FAN. Dans le même ordre d'idées, le conférencier s'est dit optimiste quant à l'amélioration des conditions de préparation des nageurs algériens, "grâce à la réception prochaine de plusieurs

piscines, un peu partout dans le pays, à l'image d'Alger où pas moins de 24 piscines sont en cours de réalisation", s'est-il réjoui. Pour ce responsable, "d'ici une année, nos nageurs seront mis dans de meilleures conditions de travail", informant au passage que son instance "prépare un plan d'action en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour mettre une piscine à la disposition de chaque club ou deux de l'élite". La mise en application de ce plan d'action aidera sensiblement les nageurs à augmenter leurs temps d'entraînement et, surtout, concilier entre les études et la natation, a encore expliqué le président de la FAN. Evoquant la participation algérienne au championnat du monde, qui débute le 14 courant au Japon, Hakim Boughadou a fait savoir que l'Algérie sera représentée dans cette épreuve par trois nageurs : Amel Melih, Oussama Sahnoun et Jaouad Syoud, ajoutant que l'objectif de ces nageurs est de "réaliser les minima qui leur ouvrent la porte des jeux olympiques de Paris-2024".

### SPORT DE BOULES

## Six pays se sont partagés 51 médailles, l'Algérie en tête avec huit médailles en vermeil

Six pays se sont partagés les 51 médailles mis en jeu, lors des cinq journées des épreuves de sport de boules de la 15ème édition des Jeux sportifs arabes 2023 qui se déroulent en Algérie. Cette compétition de sport de boules, lundi soir au complexe de sport de boules "Lofa" d'Oran, les épreuves ont connu la montée sur le podium des sportifs des six pays présents. Pas moins de 51 médailles, dont 17 en or, ont été distribuées au cours de cette compétition dans les différentes spécialités du jeu court, jeu long et en Rafa (dames et messieurs), qui a été marquée par une grande bataille entre la sélection algérienne et son homologue tunisienne, mais le dernier mot est revenu à la première citée, grâce à ses huit médailles en vermeil. En effet, l'Algérie a récolté un total de 15 médailles (8 en or, 5 en argent et 2 en bronze), alors que le la Tunisie a remporté 18 médailles (6 or, 8 argent et 4 bronze), suivi du Maroc en troisième position avec 10 médailles (3or, 2 argent et 5 bronze). La Lybie, la Mauritanie et la Palestine, qui ont participé à ces joutes de sport de boules, sont sorties avec une en argent et deux en bronze pour la Lybie, une en argent pour la Mauritanie et quatre médailles en bronze pour le Palestine, et ce, dans toutes les épreuves dans lesquelles les 6 pays ont engagé leurs sportifs. Cette compétition de sports de boule des jeux sportif arabes a regroupé, durant cinq jours, 65 athlètes messieurs et dames, représentant six pays : l'Algérie; la Palestine, la Tunisie, le Maroc, la Lybie, et la Mauritanie.

APRÈS AVOIR BATTU LE RECORD D'ALGÉRIE DU 200 M BRASSE DATANT DE 2016

## Rania Nefsi voit grand

La nageuse algérienne, Rania Hamida Nefsi, a marqué de ses empreintes les épreuves de la discipline lors des 15es jeux sportifs arabes Algérie-2023, en battant un record national sur les 200 m brasse datant de 2016.

Une performance qui a réjoui au plus haut point l'athlète de 25 ans, qui a même versé des larmes à l'issue de la course, disputée lors de la dernière journée des épreuves de natation, lundi, à la piscine du complexe sportif Miloud Hadeff. Nefsi, qui a réalisé 2:33.33, a déclaré à l'APS qu'elle était "très contente de cette performance, d'autant que j'ai dépassé de deux secondes l'ancien record d'Algérie dans la spécialité que détenait, Taleb Bendiab Hanaa", qui a arrêté tôt sa carrière. "J'ai consenti d'énormes efforts pour réaliser cette performance. Je suis aussi très heureuse d'avoir remporté aussi quatre médailles d'or", a-t-elle ajouté. Elle a, en outre, esti-



me que les épreuves de natation entrant dans le cadre des JSA "se sont bien passées à tous les niveaux", signalant au passage qu'elle s'était plutôt préparée pour les jeux africains, avant que ces derniers ne soient reportés. "A vrai dire, ce changement m'a quelque peu perturbée, mais j'ai tenu à poursuivre ma préparation et participer à cette joute arabe afin de représenter dignement les couleurs nationales", a-t-elle poursuivi. S'étant rachetée pour l'occasion de son parcours jugé "modeste" au cours du précédent championnat arabe, tenu l'été dernier sur les mêmes lieux, la championne algérienne espère poursuivre sur la même

lançée, "tout en faisant mieux pour réaliser mon objectif suprême qui est une qualification aux Jeux olympiques 2024", a-t-elle souligné. Pour ce faire, elle dit s'attendre à "une meilleure prise en charge par la Fédération des nageurs de l'élite en leur multipliant les stages et en les aidant à participer à des meetings de haut niveau pour se frotter aux meilleurs", a-t-elle souligné. Pour rappel, la sélection algérienne a dominé outrageusement les épreuves de natation en s'adjugeant un total de 51 médailles, dont 23 en or, 14 en argent et 14 autres en bronze.

VOLLEY-BALL (1/2 FINALES DAMES)

## L'Algérie domine la Jordanie et file en finale

La sélection algérienne de volley-ball (dames) s'est qualifiée pour la finale du tournoi des Jeux sportifs arabes en surclassant son homologue jordanienne 3 sets à 0 (25-10, 25-06 et 25-13) mercredi en demi-finale disputée mercredi à la salle Harcha Hacène d'Alger. En finale prévue vendredi 14 juillet, l'équipe algérienne dirigée par Yacine Djellouli, affrontera la Tunisie. Les volleyeuses algériennes avaient réalisé un carton plein lors du premier tour du tournoi, en enchaînant quatre succès de rang, respectivement, devant les Emirats arabes (25-7, 25-12, 25-7), Tunisie (25-18, 25-23, 25-19), la Jordanie (25-12, 25-8, 25-8) et le Qatar (25-7, 25-5, 25-5).

### LE SIX ALGÉRIEN DÉCIDÉ À REMPORTE LE TITRE ARABE

L'entraîneur de la sélection algérienne de volley-ball (dames), Yacine Djellouli a affirmé que ses joueuses sont fermement décidées à s'adjuger le titre des Jeux sportifs arabes 2023, à l'issue de leur qualification pour la finale du tournoi, en battant la Jordanie. Le coach algérien, Yacine Djellouli a indiqué à l'APS, que lui et ses joueuses sont décidés à remporter le titre des JSA 2023, car elle se sont bien préparées pour ce tournoi d'Alger qui constitue également une excellente préparation pour le prochain Championnat d'Afrique au Came-

roun (16-27 août 2023). La capitaine du six féminin algérien, Zohra Bensalem n'a pas caché sa joie après cette brillante qualification à la finale des Jeux arabes en déclarant: "Nous sommes contentes du rendement fourni depuis l'en tème des Jeux, une dernière étape nous attend vendredi, à savoir la finale au cours de laquelle nous viserons la médaille d'or, qui sera pour nous en excellent stimulant en vue du prochain championnat d'Afrique au Cameroun que nous allons préparer avec un moral gonflé à bloc". Et d'ajouter: "Je pense que la Tunisie sera favorite pour la qualification dans l'autre demi-finale, car elle

dispose d'une sélection assez forte. Nous devons être au top niveau pour atteindre l'objectif escompté, et surtout faire honneur aux couleurs nationales". De son côté, l'entraîneur de la sélection de Jordanie a fait part de son admiration pour le six algérien, tout en appréhendant en même temps, son match de classement pour la 3e place en déclarant: "l'équipe algérienne a réalisé un grand match, confirmant sa nette supériorité par rapport aux autres sélections. Nous avons affronté une grande équipe et cela nous fait honneur. Concernant le match de classement pour la médaille de bronze, nous devrions affronter la

### LA SÉLECTION MASCULINE BAT LA JORDANIE ET VALIDE SON BILLET POUR LA FINALE

La sélection algérienne de volley-ball (messieurs) s'est qualifiée pour la finale du tournoi des Jeux sportifs arabe 2023, en battant son homologue jordanienne par 3 sets à 0 (25-16, 25-18 et 25-17), en demi-finale disputée mercredi à la salle Harcha Hacène d'Alger.

BOXE (FINALES MESSIEURS)

## Médaille d'or pour Khenoussi Kamel...

Le boxeur algérien Khenoussi Kamel (-48 Kg) a remporté la médaille d'or du tournoi de boxe des Jeux sportifs arabes (5-15 juillet), en battant le Marocain Essaadi Hamza, mercredi au Centre de préparation et de regroupement des équipes militaires à Ben Aknoun (Alger). "Je dédie cette médaille au peuple algérien et les habitants de mon village de Tamezrit. C'était un combat difficile et je ne peux laisser échapper l'or ici en Algérie", a déclaré Kamel Khenoussi à l'issue de sa victoire.

### ... Et Aït Bekka Jugurtha

Le boxeur algérien Aït Bekka Jugurtha (-63,5 Kg) a remporté la médaille du tournoi de boxe, en battant le Marocain Nadir Abdelhaq. "C'est une médaille très difficile à obtenir face un adversaire très solide. Je dirais que l'expérience a fait la différence. Je remercie tout ceux qui m'ont soutenu. Je vais me concentrer sur les championnats d'Afrique et le tournoi de qualification aux Jeux olympiques de Paris", a déclaré Aït Bekka à l'issue de sa victoire. De son côté, le boxeur algérien Mohamed Flissi (-54 kg) s'est contenté de la médaille d'argent. Les sélections algériennes de boxe sont présentes avec 19 pugilistes (11 messieurs et 8 dames), sous la conduite des entraîneurs Ahmed Dine et Noureddine Touilbini (messieurs) et Abdelhani Kenzi et Mohamed Chouaia (dames). Lors de la précédente édition qui s'est déroulée en 2011 à Doha au Qatar, l'Algérie a terminé à la cinquième place avec un total de sept médailles (2 argent et 5 en bronze).

COMPÉTITIONS INTERCLUBS

DE LA CAF 2023-2024

## La FAF obtient une prolongation exceptionnelle jusqu'au 15 juillet

La Fédération algérienne de football (FAF) a transmis au Département des compétitions de la Confédération africaine de football (CAF) les noms des clubs qui représenteront l'Algérie lors des compétitions interclubs de la CAF pour la saison prochaine (2023/2024). Toutefois, et suite aux résultats de la 29e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, la FAF a demandé une prolongation jusqu'au 15 juillet afin de communiquer le nom du deuxième représentant algérien en Ligue des Champions de la CAF, informe l'instance. Profitant de leur présence à Abidjan en prévision du 45ème Congrès de la CAF, les responsables de la FAF ont introduit une nouvelle demande après l'expiration des délais arrêtés par l'instance africaine de football. Une demande pour laquelle la CAF a accordé un délai supplémentaire, soit jusqu'au samedi 15 juillet prochain afin de connaître le nom du deuxième représentant algérien dans la compétition la plus prestigieuse de la CAF, affirme la même source. Pour rappel, malgré le sacre du CR Belouizdad, le nom du vice-champion d'Algérie reste encore à déterminer. Le CS Constantine occupe actuellement la 2e place avec 47 points devant le MC El Bayadh (46 pts). Lors de l'ultime journée, le CSC accueille l'USM Alger et le promu le MCEB se déplacera à Alger pour affronter le MCA. Par ailleurs, voici les noms des trois clubs qui ont assuré leur participation aux compétitions interclubs de la CAF pour la saison 2023/2024 et qui ont déjà obtenu la licence CAF qui leur permet de prendre part aux compétitions masculines continentales de clubs.

- **Ligue des Champions 2023-2024** :

- CR Belouizdad, champion d'Algérie 2022/2023.

- Reste à connaître le second représentant algérien à l'issue de la 30ème et dernière journée du championnat L1 prévue le 15 juillet.

- Coupe de la Confédération :

- USM Alger, vainqueur de la Coupe de la Confédération 2023.

- ASO Chlef, vainqueur de la Coupe d'Algérie 2023.

LIGUE 1 (30E JOURNÉE)

## Changement d'horaire des matchs de la 30e journée

La Ligue de football professionnel (LFP) a procédé au changement d'horaires des rencontres de la 30ème et dernière journée de la compétition, prévue le samedi 15 juillet, a-t-elle annoncé mercredi. "Suite aux résultats des rencontres de la 29ème journée du championnat professionnel Mobilis, la Ligue de football professionnel a procédé au changement d'horaires des rencontres de la 30ème journée", indique l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel. En effet et contrairement aux quatre dernières journées précédentes qui se sont déroulées simultanément, les horaires des rencontres de la 30ème journée qui sont sans enjeu ont été modifiés, précise la même source. Ainsi, deux rencontres ASO-USMK et JSS-ESS se dérouleront à 20h30, tandis que les six autres matchs débuteront à 17h15. Les horaires des matchs de la 30ème journée du Championnat professionnel Mobilis programmés le samedi 15 Juillet 2023 sont comme suit : CS Constantine - USM Alger 17h15 ASO Chlef - USM Khenchela 20h 30 CR Belouizdad - JS Kabylie 17h15 NC Magra- HB Chelghoum Laid 17h15 RC Arbaa - Paradou AC 17h15 US Biskra- MC Oran 17h15 JS Saoura - ES Sétif 20h30 MC Alger - MC El Bayadh 17h15

**CONSTANTINE.** AÏN SMARA

## Simulation d'une noyade dans une retenue collinaire

Un exercice de sauvetage d'un enfant noyé dans une retenue collinaire dans la commune d'Aïn Smara (Ouest de Constantine) a été organisé mardi par les services de la direction de la Protection civile (DPC) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès d'un cadre de ce corps constitué.



L'opération intervient en application du plan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC) visant la prévention contre les risques de la saison estivale notamment ceux liés aux noyades dans les mares, les barrages et

les retenues collinaires, a indiqué à l'APS le responsable de la cellule de communication et d'information de la DPC, le commandant Abderrahmane Lagraâ. L'exercice simulant la

noyade d'un enfant dans cet espace aquatique situé au niveau d'une zone difficile d'accès, a mobilisé douze (12) éléments d'intervention dont six(6) agents, trois (3) officiers et

trois (3) plongeurs, a-t-il fait savoir. La manœuvre, qui a duré presque une heure, a pour objectif d'améliorer le niveau de préparation des équipes d'intervention en cas de noyades, durant la période estivale.

Des actions de sensibilisation aux risques de baignade dans les plans d'eau ont été également organisées et des dépliants renseignant sur ce sujet, ont été distribués aux habitants proches de cette retenue collinaire et ceux des zones forestières et montagneuses, a ajouté, Lagraâ qui a affirmé qu'aucun cas de noyade, n'a été signalé dans la wilaya depuis le début de la saison estivale.

Il est à signaler que le secteur de la Protection civile dans la wilaya de Constantine dispose d'une équipe de plongeurs composée de neuf (9) éléments.

**CHLEF.** UNIVERSITÉ HASSIBA BENBOUALI

## Ouverture d'une annexe de médecine

L'université Hassiba Benbouali de Chlef s'est dotée d'une nouvelle annexe de médecine assurant également de nouvelles spécialités notamment génie des procédés, génie mécanique et génie électrotechnique, a-t-on appris mardi auprès de la cellule d'information et de communication de l'Université.

La rentrée universitaire 2023-2024 verra pour la première fois l'ouverture d'une annexe de médecine à l'université de Chlef, rattachée à l'université de Blida1, assurant également de nouvelles spécialités d'ingénieur d'État, notamment de génie des procédés, génie civil, génie mécanique, génie électrotechnique et sciences agronomiques, a indiqué la cellule d'information et de communication.

À l'issue de la réunion de coordination ayant regroupé différents départements de l'université Hassiba Benbouali, il a été décidé d'affecter le pôle universitaire situé à la cité Salem (El Boukâa) pour abriter l'annexe de médecine, avec l'ouverture de près de 50 places pédagogiques au profit des étudiants désirant s'inscrire dans cette spécialité. Parallèlement aux préparatifs de la prochaine rentrée universitaire et le lancement prochain des préinscriptions et inscriptions définitives des nouveaux bache-

liers, l'université Hassiba Benbouali compte organiser, entre les 15 et 18 juillet, des journées portes ouvertes sur les différents établissements d'enseignement supérieur (présentiel et à distance), afin d'orienter et d'informer les étudiants sur les différentes spécialités disponibles, mais aussi pour les informer des différentes procédures à suivre lors des préinscriptions et des inscriptions définitives, ajoute la même source. Créée le 5 novembre 1983, l'Université

Hassiba-Benbouali abritait l'Institut national d'enseignement supérieur de génie civil (INES-GC), avant de devenir un centre universitaire en 1992, puis élevée en 2001 au rang d'université.

Ayant connu plusieurs opérations de restructuration, en raison du nombre croissant des étudiants inscrits, l'université Hassiba-Benbouali compte aujourd'hui 9 facultés et deux instituts d'enseignement supérieur.

**MILA.** DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

## Réhabilitation prochaine des réseaux d'assainissement de 3 communes

Des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement des trois communes de Ferdjioua, Oued El-Athmania et Teleghma (wlaya de Mila) seront prochainement lancés en vue de traiter les points noirs et étendre ces réseaux aux nouveaux sites résidentiels, a appris mardi l'APS auprès de la direction des Ressources en eau.

Le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement de Ferdjioua qui mobilise une autorisation de programme de 600 millions DA, a été confié à l'entreprise de réalisation et les

procédures liées à ce marché sont en cours pour donner l'ordre de début de service, a précisé le chef du service assainissement à cette direction, Wahid Beghoul. Le projet d'Oued El-Athmania-centre qui mobilise une autorisation de programme de 500 millions DA, est actuellement au stade d'évaluation des offres et de sélection de l'entreprise de réalisation, selon la même source. Pour le projet de Teleghema qui mobilise également 600 millions DA pour ses deux lots, les travaux du premier lot débiteront prochainement, selon le même cadre

qui a indiqué que les services de la direction des Ressources en eau poursuivent les procédures de résiliation relatives au second lot pour redésigner une autre entreprise de réalisation conformément aux dispositions légales.

Il est prévu également le lancement des travaux du premier lot du projet de réhabilitation et extension des collecteurs des eaux usées du centre de la commune de Chelghoum Laïd pour 500 millions DA, de sorte à prendre en charge le nouveau pôle urbain de cette ville, a souligné M. Beghoul.

**OULED DJELLAL.** JUMELAGE ENTRE ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

## Des examens spécialisés pour 72 enfants

Au total, 72 enfants ont bénéficié d'examen médicaux spécialisés au niveau de l'établissement public hospitalier Achour Ziane d'Ouled Djellal dans le cadre d'une opération de jumelage entre établissements sanitaires, a indiqué mardi le directeur de cet hôpital. "Ces examens ont été effectués par des médecins spécialisés du CHU Nafissa Hamoud d'Alger dans le cadre d'un jumelage entre les deux établissements sanitaires", a déclaré Salah Tetiat à l'APS. L'équipe médicale constituée de quatre médecins spécialisés en neurologie, phtisiologie, diabétologie et endocrinologie et pathologies néonatales a entamé lundi son travail assurant des examens neurologiques pour 44 enfants, a-t-il dit. La première journée a donné lieu à une séance de formation sur la prise en charge des enfants notamment les nouveau-nés, selon le même responsable qui a précisé que la seconde journée a permis d'assurer des consultations pour 28 enfants en endocrinologie, phtisiologie et pathologies néonatales.

**BÉCHAR.** HABITAT

## Lancement des travaux de réalisation de 100 LPA à Kenadsa

Des travaux de réalisation de 100 logements promotionnels aidés (LPA) ont été lancés dans la commune de Kenadsa (18 km au sud-ouest de Bechar), a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Ce nouveau quota logements, qui relève d'un programme global de 1.500 unités du même type, retenu en faveur de la wilaya Bechar, a nécessité un investissement public de plus de 2 milliards DA, englobant les travaux de construction et des voiries et réseaux divers (AEP, assainissement, électricité, gaz et téléphonie), a précisé la même source. Confiés à trois entreprises, sous la supervision de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Bechar (maître d'ouvrage), le projet permettra de renforcer le parc immobilier de la wilaya et d'assurer une nouvelle offre de logements de type individuels au profit des postulants à ce genre d'habitation, a-t-on souligné. Outre cette opération, le chantier d'une nouvelle école primaire d'une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques a été lancé au niveau d'un lotissement social de plus de 720 parcelles de terrain à bâtir au niveau la même collectivité. Une enveloppe financière de 99 millions DA a été dégagée pour la réalisation et l'équipement de ce nouvel établissement scolaire, dont la réception est prévue en janvier 2024, selon des cadres locaux du secteur de l'habitat. Une superficie globale de 4.983,10 m<sup>2</sup>, dont 1.600 m<sup>2</sup> bâtis, a été consacrée à la réalisation de ce projet, qui sera aussi doté d'une cantine scolaire de 200 repas/jour, d'un terrain des jeux sportifs en plus des différentes structures pédagogiques et administratives, a-t-on ajouté.

**M'SILA.** TRANSPORT

## Près de 240 nouvelles autorisations d'exploitation de lignes bientôt accordées

Un total de 239 nouvelles autorisations d'exploitation de lignes de transport terrestre de voyageurs seront prochainement accordées dans la wilaya de M'sila, a indiqué mardi le directeur des Transports, Abdelhadi Meziani. Il s'agit de 49 autorisations pour l'exploitation de lignes urbaines dans les communes de M'sila et de Bou-Sâada, de 80 autres pour des lignes intercommunales et de 110 autorisations pour des lignes rurales, a ajouté le responsable. La direction de wilaya des Transports collecte actuellement les dossiers des opérateurs souhaitant exercer l'activité de transport de voyageurs dans le cadre de ces lignes, a-t-il précisé. L'opération vise, selon cette source, à renforcer et à améliorer le service du transport public de voyageurs, à briser l'isolement des zones rurales et reculées de la wilaya et à répondre à la demande exprimée par les citoyens. D'autres autorisations seront accordées à l'avenir pour étendre le réseau de transport de voyageurs dans la wilaya de M'sila, a conclu M. Meziani.

**RELIZANE.** SIDI KHETTAB

## 1,5 hectare d'espaces forestiers ravagés par les flammes

Un incendie s'est déclaré, lundi, dans la commune de Sidi Khettab (Relizane), ravageant 1,5 hectare d'espaces forestiers, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

Selon le chargé d'information, le lieutenant Abbès Khamallah, l'incendie, survenu lundi après-midi dans la forêt "Point zéro", a détruit 1,5 hectare de genévriers et de broussailles. Les éléments de la Protection civile, relevant de l'unité de centrale, renforcés par la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts, sont intervenus pour éteindre le feu et empêcher son extension à d'autres zones.

Les services compétents de la sûreté ont ouvert une enquête sur les causes de cet incendie.

QUELQUES JOURS APRÈS QUE PYONGYANG AIT MENACÉ D'ABATTRE LES AVIONS ESPIONS US QUI VIOLERAIENT SON ESPACE AÉRIEN

## La Corée du Nord lance un missile balistique de longue portée

*La Corée du Nord a tiré un missile balistique de longue portée, a annoncé mercredi l'armée de Séoul, quelques jours après que Pyongyang ait menacé d'abattre les avions espions américains qui violeraient son espace aérien.*

L'armée sud-coréenne "a détecté ce que l'on présume être un missile balistique à longue portée tiré depuis la région de Pyongyang vers 10H00 (01H00 GMT) en direction de la mer de l'Est", a déclaré l'état-major interarmées sud-coréen, en employant le nom coréen de la mer du Japon. "Le missile balistique a été tiré sur une trajectoire ascendante et a parcouru 1.000 km avant de retomber dans la mer de l'Est", a précisé la même source.

Une trajectoire ascendante consiste à tirer un missile vers le haut, une méthode que Pyongyang a déjà déclaré utiliser lors de certains essais d'armement pour éviter de survoler les pays voisins. Le lancement "est une grave provocation qui porte atteinte à la paix et à la sécurité de la péninsule coréenne" et viole les sanctions des Nations unies à l'encontre de Pyongyang, a encore indiqué l'état-major, appelant la Corée du Nord à mettre fin à de telles actions. Les Etats-Unis ont "condamné fermement" ce tir, "en violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies", selon un communiqué d'un porte-parole du Conseil de sécurité nationale américain, rattaché à la Maison Blanche. "Il attise inutilement les tensions et risque de déstabiliser la situa-



tion sécuritaire dans la région", a ajouté Adam Hodge.

### "IRRÉVERSIBLE"

Selon les experts, la durée de vol d'environ 70 minutes est similaire à celle de certains des précédents lancements de missiles balistiques intercontinentaux de la Corée du Nord. En avril, Pyongyang a tiré l'un de ses missiles balistiques intercontinentaux les plus puissants, le Hwasong-18, et a lancé en février le Hwasong-15, qui a parcouru une distance similaire de 989 km. "Compte tenu des éléments dont nous disposons à ce stade, il est certain à 90% qu'il s'agit d'un lancement de missile balistique intercontinental", a déclaré à l'AFP Choi Gil-il, professeur d'études militaires à l'université Sangji. Il a ajouté qu'il pourrait également s'agir d'une tentative de la Corée du Nord de tester à nouveau sa technologie de lancement de satellites afin de préparer une nouvelle tentative de mise en orbite d'un satellite espion, après l'échec d'un lancement en mai. Les relations sont au plus bas entre les deux Corées. Le dirigeant nord-coréen, Kim Jong Un, a qualifié d'"irréversible" le statut de puissance nucléaire de son pays l'an passé, et appelé à un développement accru d'armements, notamment d'armes nucléaires tactiques. En réponse, Séoul et Washington ont promis que Pyongyang s'exposerait à une riposte nucléaire et à la "fin" de son gouvernement actuel s'il décidait d'employer l'arme atomique contre eux. Cette année, la Corée du Nord a conduit une série d'essais d'armements en dépit de sanctions, notamment en testant ses missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) les plus puissants.

### "PROVOCATIONS"

Lundi, la Corée du Nord a menacé d'abattre les avions espions américains qui violeraient son espace aérien, et a

condamné le projet de Washington de déployer un sous-marin lanceur d'engins près de la péninsule coréenne. Selon un porte-parole du ministère nord-coréen de la Défense, les Etats-Unis ont "intensifié leurs activités d'espionnage au-delà du niveau de guerre", évoquant des avions espions américains qui ont réalisé en juillet plusieurs vols, qualifiés de "provocateurs", sur huit jours consécutifs. Un avion de reconnaissance, a précisé la même source, a aussi pénétré "à plusieurs reprises" dans l'espace aérien de la Corée du Nord, au-dessus de la mer du Japon. Dans un communiqué cité par l'agence de presse d'Etat KCNA, le porte-parole a mis en garde contre le risque d'"accident" qu'aurait pu entraîner ce type d'action, telle que la "chute de l'avion de reconnaissance stratégique de l'armée de l'air américaine" en mer du Japon. L'influente sœur du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un, Kim Yo Jong, a déclaré qu'un avion espion américain avait violé l'espace aérien du pays à deux reprises lundi matin, selon un communiqué séparé. Kim Yo Jong a affirmé que Pyongyang ne répondrait pas directement aux activités de reconnaissance des Etats-Unis en dehors de la zone économique exclusive du pays, mais prendrait en revanche des "mesures décisives" si l'armée américaine franchissait sa ligne de démarcation militaire maritime. En réponse aux essais d'armements nord-coréens, le président sud-coréen Yoon Suk Yeol a renforcé cette année la coopération avec Washington en matière de défense, en organisant des exercices militaires conjoints.

La Corée du Sud et les Etats-Unis doivent entamer en août leurs principales manœuvres militaires conjointes annuelles, appelées Ulchi Freedom Shield. La Corée du Nord perçoit ce type d'exercices comme des répétitions en vue d'une invasion de son territoire.

### INONDATIONS AUX ÉTATS-UNIS

## Biden déclare l'état d'urgence dans le Vermont

Le président des Etats-Unis, Joe Biden, a déclaré mardi l'état d'urgence dans l'état du Vermont (nord-est), qui est frappé par des inondations catastrophiques. La Maison Blanche a indiqué dans un communiqué que M. Biden avait ordonné l'octroi d'une aide fédérale pour compléter les efforts d'intervention de l'Etat et des collectivités locales en raison de la situation d'urgence dans les zones tou-

chées par les inondations qui ont commencé dimanche et sont toujours en cours. "La capitale du Vermont, ainsi que de nombreuses autres communautés à travers l'Etat, sont sous les eaux. La dévastation et les inondations que nous connaissons dans tout le Vermont sont historiques et catastrophiques", a tweeté mardi matin le gouverneur du Vermont, Phil Scott. Des pluies torrentielles se sont abattues

sur l'Etat, provoquant des fermetures de routes, des évacuations et des sauvetages. Certaines régions ont reçu plus de 220 millimètres de pluie au cours de ces deux jours d'orages historiques, selon le Service météorologique national des Etats-Unis. "Même si le ciel est bleu à certains endroits, le risque d'inondation n'est pas écarté", a prévenu mardi le ministre de la Santé du Vermont dans un tweet.

### SYRIE

## La principale porte pour l'aide humanitaire fermée

Après un veto russe, le Conseil de sécurité de l'ONU a échoué mardi à prolonger le mécanisme d'aide humanitaire transfrontalier vers la Syrie, fermant au moins temporairement une voie de passage vitale pour des millions d'habitants de zones rebelles du pays. Les 15 membres du Conseil tentaient depuis des jours de trouver un compromis pour prolonger ce mécanisme qui permet d'acheminer depuis la Turquie, en passant par le poste frontière de Bab al-Hawa et sans autorisation de Damas, nourriture, eau ou médicaments aux habitants du nord-ouest de la Syrie. En raison des besoins encore plus criants depuis les séismes de février, l'ONU, les humanitaires et une majorité de membres du Conseil réclamaient une prolongation d'au moins un an pour permettre une meilleure planification de l'aide. Face à l'opposition de la Russie, qui insistait pour seulement six mois, la Suisse et le Brésil, en charge de ce dossier, ont finalement proposé un compromis de neuf mois. Compromis auquel la Russie, un allié clé de Damas, a opposé mardi son veto, empêchant son adoption malgré 13 voix en faveur, et une abstention (Chine). Le Conseil a également rejeté par 2 voix pour, 3 contre et 10 absents, un texte russe concurrent qui prévoyait une prolongation de six mois, mais qui mettait également en cause les sanctions occidentales imposées à la Syrie. "C'est un triste moment pour ce Conseil, sauf pour un pays", a lancé l'ambassadrice américaine Linda Thomas-Greenfield après le veto russe, dénonçant un "acte de cruauté absolue".

### IRAN

## Le président Raïssi entame sa tournée africaine

Le président iranien, Ebrahim Raïssi, a entamé mercredi à Nairobi une tournée africaine de trois jours, la première d'un dirigeant iranien dans le continent depuis 11 ans. M. Raïssi a été accueilli dans la matinée par le président kényan William Ruto, ont constaté des journalistes sur place. Il doit ensuite se rendre en Ouganda et au Zimbabwe, pour y rencontrer notamment ses homologues Yoweri Museveni et Emmerson Mnangagwa. D'après l'agence de presse iranienne IRNA, M. Raïssi est accompagné en Afrique par son chef de la diplomatie et par une délégation d'hommes d'affaires. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Nasser Kanani, a décrit cette tournée de trois jours comme un "nouveau point de départ" de nature à doper les liens économiques et commerciaux entre Téhéran et les pays africains. L'Iran et les trois pays visités cette semaine ont de plus des "vues politiques communes", a-t-il affirmé lundi. La semaine dernière, l'Iran a rejoint l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), une structure régionale créée en 2001 dont la Chine et la Russie sont des membres fondateurs. Après s'être rendu en Indonésie, M. Raïssi a visité en juin trois "pays amis" d'Amérique latine - le Venezuela, le Nicaragua et Cuba.

### INDE

## Plus de 100 morts suite à de fortes pluies dans le nord du pays

Plus de 100 personnes ont été tuées dans le nord de l'Inde depuis vendredi soir suite à des inondations et des glissements de terrain provoqués par de fortes pluies, a fait savoir mercredi le quotidien India Today. En outre, des averses ont provoqué des inondations, des glissements de terrain et des effondrements de bâtiments à Delhi, dont New Delhi fait partie, ainsi que dans les Etats de l'Himachal Pradesh, de l'Uttarakhand, du Pendjab, du Haryana, du Rajasthan et dans le Jammu-et-Cachemire. La situation était "grave" dans l'Himachal Pradesh, où les glissements de terrain et les inondations provoqués par les pluies ont quasiment paralysé la vie normale dans un certain nombre de districts. Des coulées d'eau et de boue ont emporté des habitations, des commerces, des voitures et des camions. Des glissements de terrain et des inondations ont également été signalés dans l'Uttarakhand adjacent, où le niveau de l'eau dans les rivières a dépassé des seuils dangereux. Dimanche, la capitale indienne a enregistré 153 mm de précipitations en 24 heures, du jamais vu en 40 ans. Toutes les écoles de New Delhi et d'un certain nombre de banlieues ont été fermées le lendemain. Les autorités conseillent aux entreprises privées de faire télétravailler leurs salariés, si possible, afin d'éviter les embouteillages sur les routes inondées. La ville a mis en place seize points de contrôle pour surveiller la situation dans les zones sujettes aux inondations.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF À CONSTANTINE

# Soraya Mouloudji souligne l'importance de la préservation du patrimoine musical

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a souligné, dans la soirée du mardi à Constantine, «l'importance de la préservation du patrimoine musical national».

S'exprimant lors d'un point de presse qu'elle animé après avoir présidé l'ouverture officielle, à la salle Ahmed Bey (Zénith) du 11<sup>e</sup> Festival international du Malouf, la ministre a indiqué que la préservation des différents genres musicaux algériens est "un devoir". Suspendue depuis six ans, cette manifestation culturelle «marque, cette année, son retour sur le devant de la scène constantinoise» sous le slogan «Le malouf, citadelle de Constantine et son école éternelle», a-t-elle rappelé. L'un des objectifs de l'organisation de ce festival est de «transmettre aux jeunes générations l'héritage musical ancestral du malouf», a déclaré la ministre, ajoutant qu'à la faveur de cette manifestation artistique, le ministère de la Culture et des Arts «vise à réhabiliter et à valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel». Parallèlement aux soirées du festival, des journées de formation sur les instruments utilisés dans ce genre musical seront organisées et encadrées par des spécialistes au profit des jeunes artistes de la wilaya de Constantine, a-t-elle signalé. Mme Mouloudji a également rappelé qu'un «dossier sur l'habit traditionnel de l'Est algérien» a été soumis à l'Unesco qui recevra également, d'autres dossiers en vue de «la classification des genres musicaux algériens dans l'optique de ce patrimoine». Une trentaine d'artistes issus de six (6) pays, en l'occurrence l'Algérie, la Lybie, la Tunisie, L'Ita-



Phs : DR

lie, le Liban et la Turquie en tant qu'invité d'honneur, prendront part à cette manifestation culturelle et artistique. La soirée inaugurale a été animée par l'orchestre de Salim Fergani qui a interprété « Dem'i djara » en présence des autorités locales, civiles et militaires, ainsi qu'un public nombreux. Les artistes Ahmed Aouabdia, Toufik Touati, Mohamed-Cherif Zaàrou et Dib Laàya-chi, ainsi que Chahrazad Hilal, venue de Tunisie, ont interprété avec talent des morceaux du malouf qui ont enchanté le public. La cérémonie d'ouverture du festival a également été marquée par un hommage à deux maîtres du Malouf, Hamou

Fergani et Rabah Bouaziz, en même temps que l'organisation d'une exposition sur l'habit traditionnel, la dinanderie et la vanerie. Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 15 juillet prochain, donnera lieu à des soirées de ce genre musical qui devraient ravir le public dans une wilaya où « d'importants efforts ont été déployés pour la relance de projets de restauration et d'aménagement de différents édifices témoins du riche patrimoine de la ville du Vieux Rocher, tels que les mosquées Sidi Lakhdar et Rebaïne Chérif, situées au centre-ville », a indiqué pour sa part, le wali de Contantine, Abdelkhalek Sayouda.

CINEMA

## Hollywood à cran avant une possible grève des acteurs

Les acteurs vont-ils mettre l'industrie audiovisuelle américaine à l'arrêt? Hollywood était toujours à cran mercredi face à un possible mouvement social des comédiens, susceptibles de rejoindre les scénaristes en grève et de sérieusement handicaper la promotion des blockbusters estivaux. Malgré la prolongation des pourparlers entre la SAG-AFTRA, syndicat des acteurs, et les studios et plateformes pendant une dizaine de jours, peu de progrès semblent avoir été faits pour s'accorder sur une nouvelle convention collective. Un petit groupe de patrons a fait appel au gouvernement à Washington pour empêcher des médiateurs. Mais malgré un consentement du syndicat à une telle médiation, les relations demeurent tendues et la perspective d'une grève se rapproche. "Nous sommes engagés dans le processus de négociation et nous explorerons et épuiserons toutes les possibilités de parvenir à un accord, mais nous ne sommes pas convaincus que les employeurs aient l'intention de négocier", a affirmé la SAG-AFTRA dans un communiqué mardi soir. Faute d'accord ou de nouvelle prolongation à minuit heure de Los Angeles (07H00 GMT), les 160.000 acteurs et autres professionnels du cinéma représentés par la SAG-AFTRA se retrouveraient en grève. Ils viendraient ainsi grossir les rangs des scénaristes, déjà à l'arrêt depuis plus de

deux mois. Un double mouvement social réunissant acteurs et scénaristes serait une première à Hollywood depuis 1960, époque à laquelle Ronald Reagan avait mené une grève majeure qui avait débouché sur des concessions importantes des studios et consacré l'envergure politique d'un acteur devenu par la suite président des Etats-Unis. Ce mouvement pourrait mettre l'industrie, qui tourne déjà au ralenti à cause de la grève des scénaristes, à genoux. Car les acteurs peuvent geler non seulement les productions basées sur les scripts déjà terminés avant mai, mais aussi la promotion des blockbusters attendus en salle cet été, comme le très attendu "Oppenheimer" de Christopher Nolan. Seuls quelques "talk shows" et émissions de télé-réalité pourraient se poursuivre. Face à cette perspective, l'inquiétude grandit chez les professionnels. De puissants chefs d'agence - les patrons des représentants qui négocient pour les acteurs - se sont proposés pour fluidifier les négociations.

### EMMY AWARDS MENACÉS

L'absence prolongée des grands visages d'Hollywood devient de plus en plus crédible et la presse spécialisée commence à envisager sérieusement un été sans stars sur les tapis rouges. Comic-Con, la grand-messe des geeks et amateurs de bande dessinée américains, pourrait ainsi se dérouler

sans vedettes la semaine prochaine à San Diego. Sans acteurs, le lancement du nouveau film de Disney, "Le Manoir Hanté", pourrait être réduit à un "événement privé" pour les fans ce weekend. Une grève serait également synonyme de boycott des Emmy Awards, l'équivalent des Oscars pour la télévision prévus le 18 septembre. La production envisage déjà de reporter l'événement au mois de novembre, voire à l'année prochaine, selon la presse américaine. Comme les scénaristes, les acteurs réclament de meilleures rémunérations pour lutter contre l'inflation et des garanties face aux bouleversements potentiels liés à l'intelligence artificielle, comme le clonage vocal. Ils protestent notamment contre la baisse de leurs rémunérations "résiduelles", dues à chaque rediffu-

sion d'un film ou d'une série, provoquée par le streaming. Conséquents lors d'un passage télévisé car basés sur le modèle publicitaire, ces émoluments sont bien moindres pour les plateformes, qui ne communiquent pas leurs chiffres d'audience. Les grilles automnales de la télévision américaine sont d'ores et déjà bouleversées par la grève des scénaristes. Mardi, la chaîne Fox a dévoilé un calendrier basé sur des programmes de télé-réalité comme "Cauchemar en cuisine" ou "Lego Masters". Les nouvelles saisons de nombreuses séries populaires accusent déjà des retards conséquents. Et si les acteurs rejoignent la grève, la sortie des futurs blockbusters pourrait aussi en pâtir, car il s'écoule de longs mois entre la fin d'un tournage et la sortie au cinéma.

LITTÉRATURE

## Mort de l'écrivain tchèque Milan Kundera

L'écrivain tchèque Milan Kundera, l'une des plus grandes voix de la littérature mondiale, est mort mardi après-midi à 94 ans à Paris (France), ont annoncé mercredi des médias français. Né tchèque, déchu de cette nationalité avant de la retrouver sur le tard, mais français depuis 1981, Milan Kundera était l'un des romanciers de langue française les plus influents au monde. Lorsqu'il était encore tchèque, il a publié deux romans, "La Plaisanterie" (1965) et "Risibles amours" (1968), des textes dressant un bilan amer des illusions politiques de la génération du coup de Prague qui, en 1948, permit l'arrivée au pouvoir des communistes. Mis à l'index dans son pays après le Printemps de Prague, Kundera s'exila en 1975 en France avec son épouse, présentatrice vedette de la télévision tchèque. Naturalisé français, il choisira dès lors le français comme langue d'écriture, pour marquer sa rupture avec un pays natal qui l'a déchu de sa nationalité en 1979, puis la lui a rendue en 2019. En France, il publie "La Valse aux adieux" (1976), "Le Livre du rire et de l'oubli" (1979). En 1984, paraît ce que d'aucuns considèrent comme son chef-d'oeuvre, "L'Insoutenable légèreté de l'être", roman d'amour et ode à la liberté, tout à la fois grave et désinvolte, dont le sujet n'est rien moins que la condition humaine.

JOURNÉES DU THÉÂTRE MÉDITERRANÉEN

## La pièce théâtrale tunisienne "Hadith Tarakoun" présentée à Oran

La pièce de théâtre tunisienne "Hadith Tarakoun", qui traite de la recherche de soi, à l'ombre des traditions et des coutumes, a été présentée, mardi soir au théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran, dans le cadre des Journées du théâtre méditerranéen. Cette pièce, mise en scène par Saber El-Hami, raconte l'histoire d'une personne à la recherche d'une nouvelle vie pleine de bonheur, alors qu'elle tente d'échapper aux coutumes et aux traditions, mais elle ne peut pas réaliser cet espoir et se débarrasser de sa réalité quotidienne, a souligné l'écrivaine et scénariste, Yousra Benali. Inspiré de l'esthétique du théâtre de l'absurde, cette œuvre traite de la question de la recherche de soi, du bonheur, des relations humaines et de la communication interpersonnelle. Les événements de cette pièce, produite par le Centre national des arts dramatiques et du spectacle de Tunis, s'articulent autour de trois personnages : un peintre, une épouse et une femme de ménage, a ajouté l'artiste Benali. Cette pièce théâtrale, présentée pour la première fois hors de la Tunisie, met en lumière la dualité éternelle entre l'homme et la femme, dans un contexte différent, sous forme de tragédie de deux femmes différentes, l'une instruite et l'autre simple ne savant ni lire ni écrire et tente de s'affirmer. Cette production théâtrale (2022-2023) est interprétée par l'acteur, Jihad Yahiaoui, dans le rôle de "Khamis", et Manal El-Ahmar, incarnant le personnage de l'épouse, tandis que l'auteur du scénario, Yousra Benali, a joué le rôle de la femme de ménage. La représentation artistique "Hadith Tarakoun" est la dernière pièce présentée dans le cadre de la deuxième édition des Journées du théâtre méditerranéen à Oran, au cours de laquelle quatre pièces d'Algérie, de France, d'Italie et de Tunisie ont été présentées. Ce rendez-vous du 4<sup>e</sup> art, dont les activités prendront fin demain, mercredi, par une soirée artistique andalouse, animée par Brahim Hadj Kacem, et organisé par le théâtre régional "Abdelkader Alloula", sous l'égide du Ministère de la Culture et des Arts. A noter que cet événement coïncide avec la 15<sup>e</sup> édition des Jeux sportifs arabes organisés en Algérie, dont la capitale de l'ouest du pays accueille une partie de ses compétitions.

# Les courses en direct



**HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI -  
JEUDI 13 JUILLET 2023 - PRIX : GRELUCHON - TROT ATTELÉ  
DISTANCE : 2 400 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00  
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ**

## Dolly des Bois, difficile à battre

Ce jeudi 13 juillet, on revient à l'hippodrome de Zemmouri, avec ce prix qui porte le nom du célèbre trotteur Greluchon des années 50 réservé pour les trotteurs français, n'ayant pas totalisé 290.000 DA en gains et places depuis janvier passé, nous propose une belle épreuve à caractère assez homogène quoique nous ne pouvons ignorer les qualités de : Dolly des Bois, Destin de l'Aube, Esus de Viette, Dark Night et Draga D'Alouatte. En cas d'accident de parcours on peut faire appel à Humphrey, Axarro ou Bel Canto du Mont juste pour une cinquième place.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. HUMPHREY.** Il vient d'échouer lamentablement lors de sa course d'entrée en dernier lieu, mais il faut toujours garder un œil ouvert sur lui. Son entraînement peut être redoutable.

**2. AMI PIERROT.** Il risque de trouver une plus forte opposition. Tâche assez difficile.

**3. FUNKY FAMILY.** Peu probable.

**4. ESUS DE VIETTE.** Ce hongre alezan de 9 ans n'est pas loin de sa forme initiale. on peut continuer à lui faire confiance.  
À suivre.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
R. MEZIANI	1	HUMPHREY	N. HADDOUCHE	2400	N. HADDOUCHE
LE PETIT HARAS	2	AMI PIERROT	H. AGUENOU	2400	H. AGUENOU
AM. BENDJEKIDEL	3	FUNKY FAMILY (0)	AM. BENDJEKIDEL	2425	PROPRIÉTAIRE
B. BENFIA	4	ESUS DE VIETTE	ABM. BOUBAKRI	2425	A. TIAR
M. BENDJEKIDEL	5	CHER AMI	S. FOUZER	2425	PROPRIÉTAIRE
A. BENAYAD	6	DOLLY DESBOIS (0)	A. BENAYAD	2450	M. BECHAIRIA
HAMDANI/SMIDA	7	DESTIN DE L'AUBE (0)	S. SAHRAOUI	2450	S. SAHRAOUI
Y. MEZIANI	8	DELINE GALBE	Y. MEZIANI	2450	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIQUI	9	DARK NIGHT	A. SAHRAOUI	2450	MS. CHAABANE
ASS/TIAR-GUEROUI	10	BEL CANTO DU MONT (0)	N. TIAR	2450	N. TIAR
L. BOUDJEMAA	11	AXARRO (0)	A. BENHABRIA	2450	B. SLIMI
A. AZZOUZ	12	DRAGA D'ALOUATTE	N. TARZOUT	2450	N. TARZOUT

**5. CHER AMI.** Comme il change de drive on se sent obligé de lui donner une chance pour une cinquième place. Pas plus.

**6. DOLLY DES BOIS.** C'est la logique gagnante de cette épreuve. À suivre sans voir.

**7. DESTIN DE L'AUBE.** Ce cheval commence à se sentir bien avec Salim Sahraoui. On peut lui faire confiance.

**8. DELINE GALBE.** À 2450 m, elle ne possède que des chances secondaires. Pas évident.

**9. DARK NIGHT.** On ne peut lui faire un interdit pour les places, il peut décrocher une cinquième place.

**10. BELCANTO DU MONT.** Ce cheval n'est pas un foudre de guerre, on ne peut le négliger définitivement juste pour la drive du jour.

**11. AXARRO.** À 2450m, cela va se jouer au départ s'il part sur un bon pied, il peut décrocher une cinquième

place au mieux.

**12. DRAGA D'ALOUATTE.** Nouredine Tarzout, un excellent et sérieux entraîneur, il n'engage qu'à bon escient.. Notre outsider préféré.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

6. DOLLY DES BOIS - 7. DESTIN DE L'AUBE -  
4. ESUS DE VIETTE- 12. DRAGA D'ALOUATTE -  
9. DARK NIGHT

#### LES CHANCES

1. HUMPHREY - 10. BEL CANTO DU MONT- 11. AXARRO

## Argentine : perpétuité pour 3 policiers pour meurtre à caractère racial

Trois policiers argentins ont été condamnés mardi à la réclusion à perpétuité pour le meurtre d'un jeune homme métissé de 17 ans, et six policiers à des peines allant de quatre à huit ans pour falsification ou torture, la "haine raciale" ayant été retenue par les juges. Gabriel Isassi, Fabian Lopez et Juan José Nieva ont été reconnus coupables du meurtre en 2021 de Lucas Gonzalez, un adolescent issu de la banlieue de Buenos Aires alors qu'il se trouvait avec trois amis après un entraînement dans un club de foot du sud de la capitale. Ils ont été condamnés pour "homicide avec circonstances aggravantes", dont "la préméditation, la haine raciale et abus de pouvoir" et pour tentative de meurtre sur les trois autres jeunes hommes qui se trouvaient avec la victime. "Ils étaient stigmatisés parce qu'ils avaient la peau foncée, parce qu'ils venaient d'un bidonville, d'un quartier pauvre, mais ils sortaient d'un entraînement (...) ils l'ont criblé de balles", a déclaré le père de Lucas, Héctor Gonzalez, avant d'entrer dans le tribunal.

Selon l'enquête, les quatre jeunes gens étaient dans une voiture à l'arrêt pour acheter une boisson lorsqu'une voiture de police banalisée s'est approchée d'eux. N'habitait pas le quartier et ne sachant pas à qui ils avaient affaire, ils ont redémarré. Les policiers leur ont tiré dessus, atteignant Lucas Gonzalez à la tête. Un occupant a réussi à s'enfuir tandis que deux ont été jetés au sol, menottés et frappés. "Nous sommes des jeunes qui aiment le foot rien de plus. Ils ne se sont pas annoncés."

## Deux morts dans un accident de la circulation à Mascara

Deux personnes ont trouvé la mort suite à un accident de la circulation survenu mercredi sur la route nationale RN 6, dans son tronçon reliant les communes de Hacine et Mascara, a indiqué la direction de la Protection civile, dans un communiqué. L'accident est survenu dans la localité de Ouled Hamou, dans la commune de Hacine, suite à une collision entre un véhicule touristique et un autre utilitaire, roulant en sens inverse, causant la mort sur place du conducteur et de son accompagnateur qui étaient à bord du véhicule touristique. Les dépouilles des deux victimes ont été déposées à la morgue de la polyclinique de Hacine, a-t-on ajouté. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

## Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles à Alger

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles ayant été à l'origine de l'arrêt de la circulation du tramway à El-Harrach, a indiqué mercredi un communiqué des mêmes services. "La salle des opérations au Centre de commandement et de contrôle de la Sûreté de wilaya d'Alger a reçu, aux alentours de 05H30 vendredi dernier, un appel de la part d'un citoyen signalant des individus qui tentaient de voler des câbles d'internet et de téléphone fixe au niveau de la ville de Mohammadia", précise la même source. Suite à ce signalement, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El-Beïda



se sont déplacés sur place et ont pu arrêter deux individus dont un à bord d'un véhicule utilitaire

utilisé dans le transport des objets volés, a ajouté la même source. "L'exploitation des

caméras de surveillance et de sécurité et tous les moyens techniques ont permis d'identifier et d'arrêter un autre individu impliqué dans cette affaire", a fait savoir la même source, relevant que les suspects, des repris de justice, avaient déjà été poursuivis "pour vols et agression à l'arme blanche". Ils sont également impliqués dans 9 affaires similaires à Dar El-Beïda et 5 autres à la circonscription administrative de Hussein Dey, Rouiba et El-Harrach, a indiqué la même source, soulignant que ces individus avaient été à l'origine de l'arrêt de la circulation du Tramway, selon la même source. Les suspects ont été déferés devant le parquet territorialement compétent, conclut le communiqué.



## Trois morts par noyade en mer ces dernières 24h

Trois personnes sont décédées par noyade dans des plages au niveau des wilayas de Jijel, Oran et Boumerdès ces dernières 24 heures, indique mercredi un bilan de la Protection civile. Il s'agit d'un jeune de 19 ans, décédé dans la plage interdite "Rocher El-Beldj" à Jijel et un jeune de 18 ans, mort par noyade dans une plage interdite à Arzew (Oran), alors que la troisième victime est un enfant âgé de cinq ans, noyé dans la plage surveillée de "Djaouhara" à Boumerdès, précise la même source.

## Le Liban va déposer une plainte auprès de l'ONU contre les violations israéliennes à la frontière

Le Liban s'est préparé mardi à déposer une plainte auprès du Conseil de sécurité des Nations unies contre "l'annexion par l'entité sioniste" de la partie nord de Ghajar, un village contesté situé à la frontière avec le plateau du Golan occupé par l'entité sioniste. Dans un communiqué, le ministère libanais des Affaires étrangères a dit avoir chargé la mission



permanente du pays auprès de l'ONU de porter plainte contre "l'occupation totale par l'entité sioniste et l'achèvement de l'annexion de la partie libanaise de Ghajar". Cette action

récente de l'entité sioniste à Ghajar s'ajoute aux violations quotidiennes et continues perpétrées par l'entité sioniste contre la souveraineté libanaise et la résolution 1701 des

Nations unies, indique le communiqué, appelant au "retrait immédiat et inconditionnel de l'entité sioniste de tous les territoires libanais occupés". Le Liban a par ailleurs accusé l'entité sioniste d'avoir érigé une clôture grillagée et construit un mur de ciment autour de Ghajar. L'entité sioniste s'est vu demander de se retirer de la moitié nord de Ghajar conformément à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui a mis fin à la guerre de 2006 entre l'entité sioniste et le Hezbollah, mais cela n'a pas encore été fait.

## Brésil : 4 clandestins secourus sur le gouvernail d'un cargo

Quatre passagers clandestins ont été secourus au large des côtes du Brésil sur un bateau en provenance du Nigeria après avoir passé 13 jours en mer sur le gouvernail d'un cargo, ont annoncé les autorités brésiliennes. "Quatre clandestins étaient cachés dans un compartiment au-dessus du gouvernail", a expliqué la Police fédérale (PF) dans un communiqué après l'opération de sauvetage lundi près des côtes de l'Etat d'Espirito Santo (sud-est). Des images diffusées par la PF montrent des hommes assis sur le safran, la partie du gouvernail qui se trouve sous la coque qui peut parfois être immergée, des conditions extrêmement précaires pour un voyage de presque deux semaines à travers l'Atlantique. "Ils ont été localisés par des membres de l'équipage du navire" qui battait pavillon libérien, "parti de Lagos le 27 juin", ont précisé les policiers

### AUX POINGS

MISE

«Nos exportations vont crescendo, à la faveur de la nouvelle politique économique. Ce que nous avons réalisé relève du miracle, le volume des exportations ayant quintuplé par rapport à celui enregistré il y a 40 ans».

**Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'ouverture de la première édition de la "Médaille d'honneur de l'exportation"**



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénum Presse

#### Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

#### Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

#### Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

#### Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

#### Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

#### Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

#### Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

#### Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

#### Nos bureaux régionaux

##### Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

##### Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

##### Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé  
Vent : 17 km/h  
Humidité : 52%



Dans la nuit : Dégagé  
Vent : 12 km/h  
Humidité : 87%

Jeudi 25 dou el hidja 1444

Dohr : 12h54  
Assar : 16h45  
Maghreb : 20h11  
Ïcha : 21h49

Vendredi 26 dou el hidja 1444  
Sobh : 03h52  
Chourouk : 05h40

LA JUSTICE ESPAGNOLE CLÔT L'ENQUÊTE SUR LE LOGICIEL ESPION PEGASUS IMPLIQUANT LE MAROC

## La main de Pedro Sanchez

Se dissimulant derrière le refus de l'entité sioniste de coopérer, l'Espagne a clôturé l'enquête sur le logiciel espion Pegasus.

Certes la décision a été prise par un tribunal, mais à y voir de plus près, on ressent la main du Premier ministre Pedro Sanchez, qui aurait fait jouer ses connaissances, et ses moyens de pression pour pousser la justice de son pays à décider la clôture de l'enquête sur l'implication des services secrets israéliens et le Makhzen dans une vaste opération d'espionnage de hauts responsables espagnols. Il faut savoir dans ce cadre que l'actuel chef du gouvernement, soumis à un gros chantage, est devenu une marionnette aux mains de l'entité sioniste et du Maroc. Lundi, le juge espagnol Jose Luis Calama chargé de l'enquête sur le piratage présumé des téléphones de ministres avec le logiciel espion Pegasus a décidé de clôturer son enquête en raison d'un manque « total » de coopération d'Israël, a annoncé un communiqué du tribunal.

Le communiqué, laconique de "l'Audiencia Nacional", la plus haute juridiction pénale espagnole, a indiqué que Calama avait décidé de classer provisoirement l'affaire « en raison de l'absence totale de coopération judiciaire d'Israël, qui n'a pas répondu à la commission rogatoire, et a empêché l'enquête de progresser.

Il faut rappeler que l'enquête sur le logiciel espion israélien Pegasus, développé par la firme NSO dont le gérant n'est autre qu'un ancien du Mossad, a été entamée en mai 2022 après les révélations du gouvernement espagnol qui avait affirmé que les téléphones de certains ministres et du Premier ministre Pedro Sanchez, ont été infil-



Ph : DR

tré et leur contenu ( documents, communications, et mots de passe entre autres), consulté voire dupliqué.

Aussitôt, la décision d'ouvrir une enquête a été prise et les investigations confiées à Jose Luis Calama. Entamant sa mission il avait envoyé en juin 2022 une demande d'entraide judiciaire internationale au gouvernement israélien, lui demandant des informations sur le logiciel développé par la société israélienne NSO Group, ajoutant dans ce cadre qu'il souhaitait se rendre en Israël pour auditionner le directeur général de NSO. Après plusieurs mois d'attente et moult pression de cercles proches d'Israël et du Makhzen, le juge Calama a décidé de jeter l'éponge ce qui a suscité une vague d'indignation parmi plusieurs personnalités politiques espagnoles qui ont estimé que ce magistrat n'a pas bénéficié du soutien politique nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

Pourtant des conventions et accords d'entraide judiciaire et d'échange d'informations relatives à des enquêtes ont été bien signés entre Israël et l'Espagne. Selon la justice espagnole, le gouvernement

israélien n'a jamais répondu à la demande d'assistance, qui a été envoyée "quatre fois", ce qui signifie "qu'il ne le fera probablement jamais", a déclaré le tribunal dans un communiqué, indiquant que la seule option restante pour faire la lumière sur cette affaire reste la voie de la diplomatie.

Il y a lieu de noter que parmi les téléphones ciblés figurent ceux du Premier ministre Pedro Sanchez, de la ministre de la Défense Margarita Robles, du ministre de l'Intérieur Fernando Grande-Marlaska et du ministre de l'Agriculture Luis Planas. La clôture de l'enquête, qualifiée de temporaire est la preuve qu'il y'a eu collusion entre le gouvernement de Pedro Sanchez, l'entité sioniste et le Makhzen. Sanchez, qui est soumis depuis son accession à la chefferie du gouvernement, a un chantage marocain et israélien a fait une grosse concession, qualifiée par de nombreux politiques espagnols de trahison en abandonnant la neutralité de son pays dans le conflit du Sahara occidental. Il est aujourd'hui soumis au diktat de l'entité sioniste qui utilise les ports de son pays comme "Hub" pour contourner la légalité internationale et faire entrer sur le marché européen les produits agricoles issus des territoires palestiniens occupés et soumis à un embargo international. Son départ, plus que probable du gouvernement au mois de décembre prochain libérera l'Espagne de la poignée de fer qui lui a coûté trop cher aussi bien sur le plan politique qu'économique. Et ce départ pourrait même créer les conditions pour ressusciter l'enquête sur le logiciel espion Pegasus aujourd'hui reléguée dans les tiroirs

Slimane B.

CNAS

### Nadir Kouadria nouveau DG

Nadir Kouadria a été installé, hier, au siège du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, dans son nouveau poste de directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), a indiqué un communiqué de cet organisme. La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb. Auparavant, Kouadria a occupé le poste de directeur général adjoint de la CNAS, précise la même source.

R. N.

### SOUS-RIRE

La mosquée d'Al-Aqsa à nouveau envahie par des dizaines de colons sionistes



BMS CONCERNANT RELIZANE, CHLEF, AIN DEFLA ET M'SILA

### Des températures caniculaires aujourd'hui et demain

Des températures caniculaires pouvant atteindre les 45 degrés Celsius affecteront plusieurs wilayas du pays, aujourd'hui et demain vendredi, selon un bulletin météorologique spécial de l'Office national de la météorologie. Il s'agit des wilayas de Relizane, Chlef, Aïn Defla et M'sila, précise le bulletin placé au niveau de vigilance "orange". Selon la même source, les températures maximales prévues, durant la période de validité de ce bulletin, oscilleront entre 44 C et 45 C, alors que les températures minimales prévues varieront entre 26 C et 32 C. L'Office national de la météorologie a indiqué, en outre, que le BMS canicule émis mardi, reste en vigueur.

R. S.

EL-DJEÏCH DANS SON DERNIER NUMÉRO

### « L'ANP ne cherche à menacer ou à agresser quiconque »

Ceux qui cherchent à entraîner l'Armée nationale populaire dans des tensions et conflits, au sein même de son giron naturel de surcroît, se trompent de cible. L'Algérie est très attachée à sa doctrine d'essence défensive pour qu'elle soit tentée par une quelconque aventure d'agression ou d'ingérence hors de ses frontières.

« Se trompe celui qui pense que l'Algérie des Chouhada et des principes profondément enracinés cherche, à travers le développement de ses capacités défensives, à menacer ou à agresser quiconque », réaffirme à ce titre l'ANP dans l'édition de la revue El-Djeïch pour la livraison du mois de juillet. Cette position viendra en appui aux déclarations faites récemment par le président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la supervision de l'exercice tactique « Fadjr 2023 ». En effet, au lendemain de cet événement qui a fait beaucoup parler et provoquer des cris d'orfraie, des parties ont associé à tort cette démonstration de force de l'ANP à une « menace » des pays voisins. « Bien au contraire, précise l'article d'El-Djeïch, l'ANP veille, avec le plus grand soin, à la préservation des liens de bon voisinage qu'elle entretient avec son environnement immédiat, comme elle cherche à coopérer avec divers pays dans le domaine de la sécurité afin d'atteindre des objectifs communs sur ce plan, dans le cadre d'une politique qu'elle a faite sienne depuis toujours, celle de la non-ingérence dans les affaires internes des Etats ». Le propos de l'ANP n'est pas exagéré. Autrement, explique-t-elle avec assurance, « la poursuite sur la voie du développement et de l'acquisition des facteurs de force, tel que recherché par notre vaillante armée, répondent à des données très importantes qui ont pour finalité, dans leur ensemble, la défense de notre souveraineté nationale, qui vient en tête des priorités ».

Toutefois, « ceci n'est pas sans lien, comme l'a expliqué Monsieur le Président de la République dans la même allocution, avec les « tentatives de déstabilisation sécuritaire menées dans notre voisinage, attisées par des agendas étrangers conflictuels qui œuvrent à s'approprier les ressources, particulièrement énergétiques, et ce, au détriment de la sécurité des peuples de notre région », met en garde l'ANP.

Partant de cette logique, ajoute-t-on, l'ANP « veille à être au fait de tous ces développements sécuritaires et militaires et, par la suite, à utiliser au mieux les potentialités matérielles et humaines dont elle dispose, dans le but d'une sécurisation complète de nos frontières nationales et la préservation de notre Indépendance nationale de toute tentative visant à lui porter atteinte ».

Il convient de rappeler que le 25 juin dernier, à partir de Djelfa où il avait supervisé l'exercice « Fadjr 2023 », le chef de l'État a rappelé les contextes géopolitiques prévalant dans l'espace régional et le monde en général. À ce titre, il a affirmé que « l'Algérie n'a jamais constitué une source de menace ou d'agression pour quiconque », renvoyant de ses propos à « la doctrine de l'Algérie » qui était et restera d'essence défensive.

Farid Guellil